

Réveillon
du Nouvel An 2019



**80 000 policiers
mobilisés pour
l'événement**

Page 24

Migration clandestine

Les imams consacrent une partie de leur prêche à la sensibilisation

Page 3



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Samedi 29 décembre 2018
22 Rabie El Thani 1440 - N° 1980 - Algérie : 10 DA / 1 €



AL SALAM BANK
المصارف
Algeria

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Le Président Bouteflika signe la loi de finances 2019

Des mesures favorables à l'investissement et au maintien de la politique sociale de l'Etat

>> Lire page 3



Aménagement du territoire



**14 nouvelles
circonscriptions
administratives créées
dans les grandes
wilayas**

Page 6

Lutte contre la corruption



**Vers la création d'un
pôle pénal financier
à compétence
nationale**

Page 18

Monnaie

**De nouveaux billets
de 500 DA et 1.000 DA
et d'une pièce de monnaie
de 100 DA bientôt mis
en circulation**

Page 24

L'Echo Sportif

**EN
Belmadi peut aussi
compter sur les locaux**

**MJS
La violence gangrène
le sport algérien**

Pages 23 & 22

Renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation

Les élus locaux votent aujourd'hui



Les élus au niveau des Assemblées locales (APC et APW) sont appelés, aujourd'hui, à choisir leurs représentants au sein du Conseil de la Nation, à l'occasion de l'élection du renouvellement de la moitié des membres élus de la Chambre haute du Parlement. Cette élection intervient conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral et seront supervisées, pour la première fois, par des magistrats. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé, en novembre dernier, un décret présidentiel portant convocation du collège électoral, conformément à la Constitution, notamment ses articles 91-6 et 119 (alinéa 3) et à la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 107, 108 et 109...

>> Lire page 4

21 Echos du jour

Tlemcen et Béchar

10 narcotrafiquants en possession de 5,5 kg de kif traité arrêtés

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 27 décembre 2018 à Tlemcen - 2° RM et Béchar - 3° RM, 10 narcotrafiquants en possession de 5,5 kg de kif traité, tandis que 4,9 tonnes de denrées alimentaires et 13 973 unités de différentes boissons ont été saisies à El Oued et Biskra - 4° RM», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a saisi, à Tamanrasset - 6° RM, 3 orpailleurs à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de 5 sacs de

mélange de pierres et d'or brut, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de 12 100 litres de carburant à Souk Ahras - Tébessa et El Tarf - 5° RM». Par ailleurs, des garde-côtes «ont mis en échec, à Annaba, 5° RM - Aïn Témouchent et Oran, 2° RM, des tentatives d'émigration clandestine de 83 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Aïn Salah - 6° RM».



Mascara

Saisie de quatre fusils de chasse et de munitions

Les éléments de la sûreté de daïra d'Oued El Abtal (wilaya de Mascara), ont saisi 4 fusils de chasse ainsi qu'une quantité de cartouches et 3 personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que ces armes et ces munitions étaient illégalement en possession des 3 mis en cause, âgés entre 39 et 58 ans, tous résidant dans la commune d'Oued El Abtal. Les enquêteurs avaient exploité des informations faisant état de possession illégale de ces fusils par ces trois personnes. Les armes ont été découvertes lors de la perquisition des domiciles des suspects. Les mis en cause seront présentés devant la justice.

Annaba

Examen médical pour 19 candidats à l'émigration clandestine interceptés en mer

Des examens médicaux ont été prodigués à 19 candidats à l'émigration clandestine interceptés au large de la mer d'Annaba par les unités des gardes-côtes, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Agés entre 16 et 34 ans, les personnes interceptées, dont l'état de santé «est bon», sont issues des wilayas de Guelma et d'Annaba. Il est à noter que les 19 personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République près la cour d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine.

Tramway d'Alger

Perturbation du trafic entre la station de Dergana-centre et celle de la faculté de Dergana

Le tramway d'Alger a enregistré, jeudi matin, des perturbations du trafic entre les deux stations de Dergana-centre et de la fac de cette ville «pour des raisons indépendantes de notre volonté», a indiqué la

Société d'exploitation des tramways (SETRAM). Le trafic sur la ligne du Tramway reliant les stations de Dergana-centre et de la Fac de cette cité relevant de la commune de Bordj El Kiffan (Alger-est)

a enregistré, jeudi matin, à 05h30, des perturbations pour des «facteurs externes», a précisé la source, ajoutant que le trafic a été maintenu entre les deux stations d'El Annassers et de «Café Chergui».

Oran

5 passeurs spécialisés dans le trafic de migrants clandestins arrêtés



Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a annoncé, jeudi, l'arrestation de 5 passeurs faisant partie de réseaux spécialisés dans le trafic de migrants clandestins. Lors d'un point de presse, organisé au niveau de l'unité principale de la Protection civile d'Oran, le wali a annoncé l'arrestation de 5 passeurs, condamnant avec force «ces commerçants de la mort». Il a déploré le drame en mer qui a endeuillé des familles entières, le 18 décembre dernier, suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une embarcation transportant à son bord 29 personnes. Selon le bilan des interventions de la Protection civile, 9 personnes ont été secourues, 8 cadavres ont été repêchés en mer tandis que 12 personnes, sont toujours portées disparues. Dans ce

contexte, le wali a salué le travail des éléments de la Protection civile, ceux des unités du Groupement territorial des gardes-côtes et les services de la Gendarmerie nationale, qui ont mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains, pour secourir 9 rescapés et repêcher 8 corps sans vie. Après avoir rappelé la mise en place d'une cellule de crise pour suivre les opérations de recherche, Mouloud Chérifi a salué le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour l'appui apporté en moyens matériels et humains ayant permis de renforcer les opérations de recherche menées avec les wilayas limitrophes (Chlef, Mostaganem, Aïn Témouchent, Chlef) ainsi que les associations et les bénévoles.

Tentative de vol de matériaux de construction dans un chantier 2 individus arrêtés à Aïn El Beïda

Suite à une plainte déposée par un ressortissant chinois pour tentative de vol de matériaux de construction de l'intérieur d'un chantier de construction sis à Aïn El Beïda, les gendarmes d'Es Sénia ont ouvert une enquête. Celui-ci a déclaré que 2 individus sont entrés dans le chantier dans l'intention de voler. Une patrouille a été dépêchée sur les lieux et après intensification du contrôle, ils ont appréhendé 2 mineurs qui s'apprêtaient à commettre leur forfait. Les 2 mis en cause ont été conduits au siège de la compagnie de la gendarmerie d'Es Sénia et une enquête a été ouverte.

Accidents de la route

16 morts et 422 blessés en une semaine en zones urbaines

Seize personnes ont trouvé la mort et 422 autres ont été blessées dans 318 accidents de la route survenus au niveau des zones urbaines durant la période allant du 18 au 24 décembre, selon un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan rendu public jeudi, fait état d'une hausse sensible de 54 accidents, de 98 blessés et de 9 décès,

précise la même source. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain avec un taux dépassant les 90% pour non respect de la distance de sécurité, excès de vitesse, surmenage et autres facteurs liés à l'état du véhicule et à l'environnement. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance et de prudence

pendant la conduite, d'autant que certaines wilayas du pays connaissent perturbations climatiques, à respecter le code de la route, la vitesse limitée et à effectuer le contrôle périodique de leurs véhicules, ajoute la même source. La DGSN rappelle, en outre, aux citoyens le numéro vert 1548 et le numéro 17 de Police secours mis à leur disposition 24h/24h.



Edité par la Sarl Echo Médias Algérie Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information www.lechodalgerie-dz.com	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf E-mail : echodalgerie@gmail.com	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 005001114002013631013 L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59 Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
--	---	--	---	--

Le Président Bouteflika signe la loi de finances 2019

Des mesures favorables à l'investissement et au maintien de la politique sociale de l'Etat

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, jeudi dernier, au siège de la présidence de la République, la loi de finances 2019, en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

La loi de finances 2019 a été élaborée sur la base d'un cadrage macroéconomique prudent tout en étant adossé à des dépenses budgétaires en légère baisse mais avec le maintien de la politique sociale de l'Etat. Le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%.

Sur le plan budgétaire, la loi prévoit des recettes de 6,508 milliards de dinars (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2,714 mds de dinars de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8,557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le Budget de Fonctionnement, il est estimé à 4,954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux. C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire de 1,763 milliards de dinars sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1,760 milliards de dinars en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019. Les crédits budgétisés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds de dinars destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds de dinars seront attribués aux retraites, et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds de dinars à la Caisse nationale des retraites (CNR).

Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds de dinars pour la politique publique de santé et plus de 350 mds de dinars pour la politique publique de l'habitat auxquels s'ajoutent près de 300 mds de dinars mobilisés pour ce secteur par le Fonds national d'investissement (FNI). Pour le budget d'équipement, il est ventilé entre 3,602 mds de dinars de crédits de paiements et 2,600 milliards de dinars d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations. Selon les concepteurs de cette loi, la légère baisse nominale du budget d'équipement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle

découle, notamment d'une baisse de près de 300 mds de dinars des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat. Par ailleurs, la consistance du budget d'équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment des dotations de 625 mds de dinars pour l'appui au développement humain, près de 1000 mds de dinars de soutien multiforme au développement économique et 100 mds de dinars de concours au développement local.

Dans son volet législatif, la LF 2019 prévoit des mesures destinées, notamment à améliorer la gestion des finances publiques ainsi qu'à renforcer la lutte contre la fraude, ainsi que des mesures encourageant le secteur industriel.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale de sociétés, le texte introduit un dispositif anti-abus qui permettra de limiter de la déduction de certaines charges (financières ou autres) effectuées par les sociétés soumises à l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS). Il s'agit de la limitation des frais d'assistance technique et financière, de la limitation de la déduction des intérêts financiers servis aux associés ou entre entreprises apparentées. Parmi les mesures phares contenues dans cette loi figure aussi l'encouragement de la fabrication locale d'intrants dans l'industrie des énergies renouvelables, afin d'encourager l'intégration nationale.

La mesure en question révisé les taux des droits de douane et de la TVA pour juguler l'importation des composants intermédiaires (le module photovoltaïque) et le produit fini (le générateur photovoltaïque).

Concernant le développement local, la loi opte pour le renforcement du système de solidarité inter-collectivités locales pour réduire les inégalités entre les collectivités locales et assurer ainsi l'équilibre des budgets de celles défavorisées. La concrétisation de cette solidarité financière intercommunale consiste à permettre aux collectivités locales, qui ont des excédents de recettes par rapport à leurs besoins, d'octroyer des subven-



tions au profit des collectivités locales ayant des difficultés financières. Pour ce qui est du secteur de l'industrie, la loi exige des entreprises de production de biens de communiquer les données relatives à leur production physique et aux intrants utilisés, et d'établir un rapport semestriel sur leurs activités, adressé aux directions de wilaya chargées de l'industrie.

Selon les auteurs de ce texte, cela s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Industrie et des Mines de réaliser une base de données fiable sur la production du secteur industriel national, sachant qu'actuellement, aucune base de données fiable n'est disponible, ce qui entrave la mise en place d'une stratégie industrielle de l'Etat.

Concernant le logement, la loi instaure deux mesures : la première autorise le Trésor public à prendre en charge la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 5^e tranche de 90 000 logements AADL.

Quant à la seconde mesure, elle concer-

ne le logement locatif promotionnel (LLP) qui bénéficie, au titre du projet de loi de finances 2019, de l'aide de l'Etat, notamment les abattements sur la cession de terrain et les bonifications dans le cadre des crédits accordés par les banques aux promoteurs immobiliers en charge de la réalisation des programmes publics des logements.

D'autre part, la LF 2019 institue l'exonération des compagnies de transport aérien de passagers et de fret de droit algérien, ainsi que leurs filiales exerçant les activités liées au transport aériens, des droits et taxes exigibles lors de l'achat et de la réparation à l'étranger de moteurs, d'équipements et de pièces de rechange ainsi que les équipements au sol nécessaires au traitement de ces aéronefs durant l'exploitation. Elle autorise, en outre, le Fonds national d'investissement (FNI) à accorder des prêts à long terme (jusqu'à 40 ans) à taux bonifiés à la Caisse nationale des retraites (CNR) afin de renforcer les capacités de cette caisse pour la liquidation de retraites.

T. Benslimane

Migration clandestine

Les imams consacrent une partie de leur prêche à la sensibilisation



Les imams, à travers le territoire national, ont consacré une partie de leur prêche de vendredi à la sensibilisation des jeunes au phénomène de la migration clandestine, appelant ces derniers à ne pas céder à cette «tentation funeste». A cet effet, plusieurs imams ont mis l'accent sur l'importance de faire répandre les valeurs religieuses et morales auprès des jeunes et de les inciter à «se préserver». Certains imams ont évoqué ce phénomène étranger à notre religion musulmane qui, ont-ils dit, «banni de telles pratiques».

Les imams ont appelé à faire face à ce phénomène, qui entraîne même des femmes et des enfants et endeuille de nombreuses familles algériennes suite à la disparition de leurs enfants au large

de la mer. Le référent religieux avec ses dimensions nationales doit être pris en compte pour «lutter contre les idées extrémistes et apaiser les esprits de la jeunesse algérienne», ont martelé les imams. Ils ont également appelé les citoyens, particulièrement les jeunes, à ne pas céder aux rumeurs visant à semer la fitna».

Dans leur prêche, les imams ont insisté sur l'impératif de «la cohésion et de la compassion», appelant à bannir la division entre les membres de la société».

La situation actuelle «impose à tout un chacun de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération», ont-ils souligné.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, avait appelé les imams à

travers le territoire national à consacrer une partie de leur prêche de vendredi à la sensibilisation au phénomène de la migration clandestine, tout en prodiguant des conseils aux jeunes pour qu'ils ne «cèdent pas à cette tentation funeste». «Cet élan national vise à prodiguer des conseils aux jeunes dans les prêches de vendredi et les halakates organisées dans les mosquées pour qu'ils ne cèdent pas à cette tentation funeste», a indiqué le ministre.

«Les barques de la mort ravissent des enfants à leurs familles pour les jeter à la mer ou leur offrir une vie humiliante dans des centres de rétention à l'étranger», avait-il ajouté se disant ouvert à toutes initiatives à même d'«éveiller la conscience de la société».

Renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation

Les élus locaux votent aujourd'hui

Les élus au niveau des Assemblées locales (APC et APW) sont appelés, aujourd'hui, à choisir leurs représentants au sein du Conseil de la Nation, à l'occasion de l'élection du renouvellement de la moitié des membres élus de la Chambre haute du Parlement.

Cette élection intervient conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral et seront supervisées, pour la première fois, par des magistrats. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé, en novembre dernier, un décret présidentiel portant convocation du collège électoral, conformément à la Constitution, notamment ses articles 91-6 et 119 (alinéa 3) et à la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 107, 108 et 109. Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires communales (APC) de chaque wilaya. La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre haute du parlement s'est déroulée le 29 décembre 2015. Elle avait été marquée par la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a remporté 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, les Indépendants avec 4 sièges, le Front des forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et Fadjr Al Jadid avec un seul siège. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué que vingt-trois partis se sont présentés à ces élections dont le FLN, seule formation politique à avoir réussi à couvrir l'ensemble des wilayas, suivi du RND avec 46 wilayas couvertes, alors que les autres partis ont réussi à couvrir entre 17 et 01 wilayas. Pour ce qui est des candidats indépendants, le nombre de dossiers de candidatures acceptés a atteint 41, selon Louh. Le ministre avait indiqué aussi que ces élections seront supervisées, «pour la première fois», par le secteur de la justice, faisant savoir que 736 magistrats seront mobilisés à cet effet au niveau des

72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national, avec une moyenne de 8 magistrats pour chaque bureau, dont quatre suppléants. Tayeb Louh a rappelé, à ce propos, que la régularité et la transparence des élections étaient «plus que nécessaires», d'où leur supervision par des magistrats, précisant que la commission électorale de wilaya, chargée de la réception des dossiers de candidature, est constituée de 3 magistrats. Il a affirmé, dans ce contexte, que des instructions avaient été données à tous les parquets, polices judiciaires et administrations à l'effet de «veiller à la régularité et à la transparence de ces élections». Sur un autre registre, le Conseil constitutionnel avait rappelé aux candidates et candidats à cette élection «qu'en vertu des dispositions de l'article 130 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils ont le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 130 susvisé, aux articles 49 et 50 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, ainsi qu'à l'article 28 du décret exécutif N° 18-293 du 21 novembre 2018 relatif à l'élection des membres élus du Conseil de la nation». Concernant les conditions de forme, le Conseil constitutionnel avait précisé que «le requérant doit être candidat à l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation dans la wilaya concernée». «Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les 24 heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel», selon le Conseil constitutionnel, qui relève aussi que «dans



le cas où le requérant délègue un représentant pour déposer le recours en son nom et place auprès du greffe du Conseil constitutionnel, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet».

Le Conseil constitutionnel avait, en outre, rappelé que la requête doit être présentée en langue arabe et comporter le nom, prénom, profession, domicile et signature du requérant, ainsi que la mention de l'Assemblée populaire communale ou de l'Assemblée populaire de wilaya à laquelle appartient le requérant. S'agissant des conditions de fond, le Conseil constitutionnel avait pré-

cisé que le requérant est tenu d'exposer dans sa requête, l'objet ainsi que les moyens et les motifs au soutien de son recours, de joindre les documents justificatifs à l'appui de son recours, signalant que le Conseil constitutionnel statue sur les recours dans un délai de 3 jours francs conformément à l'article 131 alinéa 1 de la loi organique relative au régime électoral.

Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (deux tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

A. H.

Activités spatiales

Le domaine relève exclusivement du monopole de l'Etat



Le domaine des activités spatiales revêt une importance stratégique et relève du monopole exclusif de l'Etat, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres réuni, jeudi, à Alger.

Le projet de loi adopté, dispose, notamment, que les activités spatiales «sont du monopole exclusif de l'Etat» et institue également «l'obligation d'immatriculer les objets spatiaux lancés par notre pays», précise un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres. Le texte édicte aussi «la responsabilité de l'Etat en cas de dommage découlant des activités spatiales, ainsi que les mesures à prendre en cas de retombée d'objet spatiaux sur le sol national», affirmant que le domaine de l'espace revêt «une importance stratégique» pour le pays. L'Algérie est signataire de trois traités internationaux imposant des obligations aux Etats par rapport à l'exploration de ce domaine et est désormais «un acteur dans l'espace, avec la création de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) ainsi que le lancement de trois satellites d'observation et de

communications», note la même source, expliquant que «c'est à ce titre que notre pays entend se doter d'une législation relative aux activités spatiales». Pour rappel, la mise en place en 2002 de l'ASAL a boosté ce domaine avec le lancement, dans le cadre du programme spatial national 2006-2020, de plusieurs satellites, dont Alcomsat-1, dédié aux télécommunications, mis en orbite en décembre 2017. L'Algérie compte aussi poursuivre son programme spatial à travers l'élaboration d'études pour la réalisation d'autres satellites de dernière génération dans le cadre d'un nouveau programme spatial national 2020-2040. Le processus de maîtrise et de développement des outils spatiaux, notamment des algorithmes de traitement d'images et de positionnement permet ainsi à l'Algérie de poursuivre son programme spatial national à l'horizon 2040, et qui prévoit le lancement de plusieurs autres satellites de dernière génération, dont Alcomsat-2 qui sera réalisé exclusivement par des compétences algériennes.

Photovoltaïque

Une bouffée d'oxygène pour les opérateurs nationaux

Les investisseurs algériens, impliqués dans la fabrication des équipements d'électricité à partir du photovoltaïque seront appelés à fournir à Sonelgaz, une capacité de 50 MW. C'est SKTM (Shariket Kahraba Wa Taket Moutadjadida, filiale du groupe Sonelgaz) qui a élaboré un plan d'alimentation en électricité à partir du photovoltaïque pour plusieurs wilayas du Sud. Ces centrales photovoltaïques seront implantées au niveau

d'Aïn Guezam, Djanet, Illizi, Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Béchar et Tindouf.

La puissance des nouvelles centrales électriques varie entre 2 et 10 MW. Elles seront placées en appoint aux centrales à diesel déjà existantes. Le plus intéressant dans cette opération est le fait que l'appel d'offre lancé par la filiale de Sonelgaz est destiné exclusivement aux opérateurs algériens, alors qu'au départ, il était question de le lancer à

l'international. Le projet représente ainsi une opportunité pour les constructeurs algériens qui sont impliqués depuis plusieurs années dans la fabrication des panneaux photovoltaïques. Le ministère de la Défense a toujours privilégié les opérateurs algériens dans l'acquisition des équipements photovoltaïques. L'autre opportunité offerte par ce projet est la vérification des performances des équipements algériens sous

de fortes conditions de chaleur qui demeure un facteur important dans les choix techniques pour le méga projet des 4000 MW prévu par Sonelgaz dans le domaine du photovoltaïque. Dans le pays, plusieurs entreprises sont spécialisées dans la fabrication des panneaux solaires, notamment l'ENI de Sidi Bel-Abbès (public) et les 2 principaux privés, à savoir Condor (Bordj Bou-Arredj) et Aurès Solaire de Batna.

Commerce extérieur

L'Algérie envisage la négociation d'un accord commercial préférentiel avec la CÉDEAO

L'Algérie envisage d'entamer des négociations avec la Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de conclure un accord commercial préférentiel entre les deux parties, a indiqué, à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.»

«**N**ous allons négocier un accord commercial préférentiel avec la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) permettant la facilitation d'accès des produits algériens à cette zone qui représente un marché de 300 millions de consommateurs», a précisé Djellab lors de la cérémonie d'ouverture de la 27^e édition de la Foire de la production algérienne. Pour Djellab, l'Algérie a entamé effectivement la négociation d'un accord commercial préférentiel avec la Mauritanie qui a abrité, en octobre dernier, la Foire de la production algérienne en prouvant que «le produit national possède une place sur les marchés extérieurs».

L'Algérie ciblera, par la suite, des marchés des pays de l'Afrique centrale et australe, a ajouté le ministre. Cela reflète, selon lui, «l'orientation stratégique du pays vers son continent qui représente un espace naturel». Et d'ajouter que «l'Algérie est un pays pionnier en Afrique, et nous devons intégrer un contenu économique dans notre relation diplomatique et politique distinguée sur le continent, un objectif que nous cherchons à atteindre». A ce titre, il a noté que les études économiques montrent que l'Algérie sera, dans les prochaines années, parmi les plus importants marchés prometteurs au monde, le volume des échanges commerciaux ne dépassant pas les 11%. «Nous avons une marge de manœuvre très importante avec les pays d'Afrique, d'où la nécessité pour nous d'œuvrer à ce que l'Algérie décroche sa part sur ce marché», affirme le ministre. Cette nouvelle orientation vers l'Afrique sera concrétisée par de nombreux salons et manifestations économiques lors desquels l'Algérie participera sur ce continent, a expliqué le ministre ajoutant que l'Algérie compte participer à 29 salons en Afrique sur 53 salons internationaux hors le pays durant la période 2019-2020. L'Algérie avait participé à 25 salons et

manifestations économiques durant l'année 2018 dans plusieurs capitales, dont Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha en vue de promouvoir le produit local. Ces salons ont été couronnés par la signature d'importants contrats d'exportation, a rappelé le ministre citant la signature de 25 contrats pendant le Salon de Nouakchott (Mauritanie) et 12 contrats au Salon de Libreville (Gabon). Dans sa stratégie d'exportation, l'Algérie s'appuiera sur les secteurs de l'agroalimentaire, l'industrie électronique et l'électroménager ainsi que les produits pétrochimiques et les produits pétroliers, et ce, après la couverture de la demande nationale d'ici deux ans.

Lancement d'une caravane d'exportation des produits algériens vers le Niger

Par ailleurs, cette stratégie englobe l'émergence de pôles excellence d'exportation au niveau local. Des salons des exportations algériennes ont été organisés dans de nombreuses wilayas récemment, à l'instar de Sétif et Batna, ce qui dénote «l'existence d'une concurrence entre les territoires à encourager», a souligné Djellab. Les activités d'exportation dans les wilayas frontalières seront renforcées, notamment à travers les manifestations économiques locales qui revêtiront, à partir de 2019, une dimension internationale avec la participation de pays voisins, à l'image de la manifestation «El Mouggar». Le ministre a annoncé le lancement, dans les prochains jours, d'une caravane comportant 150 camions chargés de matériaux de construction à partir de Tamanrasset vers le Niger. D'autre part, les entreprises désirant accéder aux marchés étrangers bénéficieront d'une formation dans les métiers d'exportation au niveau de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. Ces efforts seront accompagnés par le renforcement du rôle de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) et les



sociétés accompagnant les exportateurs en matière de logistique tout en introduisant des réformes au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) pour réactiver son rôle en tant qu'observatoire pour les marchés étrangers. La stratégie nationale pour la diversification des exportations est fin prête, souligne le ministre précisant qu'elle prévoyait des activités et des opérations à moyen terme (2019-2023). Cette étude, réalisée avec la contribution de tous les opérateurs économiques nationaux et en collaboration avec le Centre du commerce international à Genève (Suisse), vise cinq principaux secteurs avant qu'elle ne soit élargie, prochainement, à d'autres secteurs, a fait savoir le ministre. Evoquant la Foire de la production algérienne, le ministre a estimé qu'elle était une

occasion pour mettre en évidence les capacités des entreprises nationales et la qualité de leurs produits qui leur permettent d'accéder aux marchés extérieurs. De son côté le président de la SAFEX, Tayab Zitouni, a indiqué que «la 27^e édition était un rendez-vous à même de mettre en avant les résultats des efforts de l'Etat durant les 20 dernières années en matière de soutien et d'accompagnement des entreprises et des activités productives». Par rapport à l'édition 2014, qui a été organisée sur une superficie de 3000 m² et la majorité des participants représentaient des entreprises publiques, l'édition 2018 a connu une grande affluence des entreprises algériennes dont la majorité vise l'exportation. Organisée sur une superficie de plus de 27 000 m², la 27^e édition a vu la participation de 337 sociétés, selon les chiffres avancés par le même responsable.

Commémoration

Appel à la réalisation d'un film sur la vie et l'œuvre de Houari Boumédiène



Les participants au 10^e colloque sur le président Houari Boumédiène (1932-1978) ont appelé, hier, à Guelma à la réalisation d'un film retraçant la vie et l'œuvre de feu le chef d'Etat.

Les présents à la salle omnisports de la commune Houari-Boumédiène, universitaires, historiens, moudjahidine et amis du deuxième président de l'Algérie indépendante ont souligné l'importance de mettre en avant les réalisations de feu Boumédiène dans divers domaines, à travers des études et des analyses mettant les actions du président dans leurs conjonctures de l'époque.

Ils ont, dans ce contexte, encouragé l'analyse des actions entreprises par Houari Boumédiène dans une conjoncture marquée par le défi d'édifier un Etat moderne et de se positionner sur la scène internationale dans un contexte caractérisé par la guerre froide et la présence de deux puissances économiques. Auparavant, les autorités locales civiles et militaires ainsi que les séminaristes se sont

dirigés vers la localité d'Arara, sur les monts du Beni Addi, dans la commune de M'jaz Amar, et ont visité la maison qui a vu naître Houari Boumédiène, en présence de la veuve du feu président, Anissa Boumédiène.

Organisé par l'association locale «Wiam» pour la promotion des activités des jeunes, ce séminaire de deux jours a été marqué par la présentation de plusieurs conférences lors desquelles universitaires, moudjahidine et diplomates étaient revenus sur des haltes aussi importantes que déterminantes dans la vie de feu Houari Boumedine, le chef d'Etat, le promoteur d'un nouvel ordre économique juste garantissant aux peuples du monde de bénéficier de leurs richesses et le défenseur acharné des causes justes, entre autres.

A l'issue de cette rencontre, commémorant le 40^e anniversaire de la disparition de Houari Boumédiène, sa veuve, Anissa Boumédiène, des universitaires, des diplomates et des moudjahidine ont été honorés.

A. S.

Aménagement du territoire

14 nouvelles circonscriptions administratives créées dans les grandes wilayas

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas suivantes : Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran, a-t-on appris, jeudi, auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

« Dans le cadre de la politique judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière d'aménagement du territoire et de réalisation d'un développement équilibré et global, et convaincu que l'avenir de notre pays repose sur une vision stratégique prospective globale pour un aménagement du territoire qui réponde aux aspirations des citoyens à un véritable développement de leurs villes et wilayas, le décret présidentiel N° 18-337 du 25 décembre 2018 portant création de circonscriptions administratives dans les grandes villes et certaines nouvelles villes a été signé », lit-on dans le communiqué qui fait état de « l'entrée en vigueur de ce décret suite à sa publication dans le Journal officiel ». Les nouvelles circonscriptions administratives incluent « les grandes agglomérations ayant connu, récemment, un développement urbanistique considérable, à savoir Bouinan (Blida), Sidi Abdellah (Alger), Draâ Errich (Annaba) et Ali Mendjeli (Constantine) », ajoute la même source. « Dans le souci de placer les grandes villes classiques au cœur de cette approche, il a été convenu de classer les villes d'El Khroub, Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, Constantine ville (Constantine), et Aïn El Turk, Arzew, Bir El Djir, Es Senia, Oued Tlilat et Oran ville (Oran) sous forme de circonscriptions administratives territorialement compétentes, ce qui leur permettra de surmonter les problèmes soulevés dans l'encadrement et la gestion des grandes agglomérations », a indiqué la même source.

« L'organisation de ces sites devant prendre en charge les préoccupations de la population de façon plus efficiente sera installée en amenant les villes en question vers la modernité et le véritable développement durable », selon la même source. Cette réalisation coïncide avec « la décision du chef de l'Etat de classer les deux communes de Debdeb et de Bordj Omar (Illizi) en tant que daïras, ce qui constitue une promotion du rôle stratégique de ces deux agglomérations dans le développement de cette région frontalière importante ». Cette mesure s'inscrit dans la complémentarité de « la stratégie homogène décidée par le président de la République en Conseil des ministres restreint en 2015, un point de départ pour la création de 10 wilayas déléguées dans le Sud qui avancent assurément vers le développement soutenues par ses habitants ». « Le président de la République a donné des instructions précises pour renforcer l'effort de développement des circonscriptions et daïras créées, les accompagner pour être au même niveau que les autres institutions régionales de l'Etat et leur permettre d'assurer leurs missions de façon ordinaire, selon un plan bien ficelé et coordonné qu'il avait lui-même mis en place », a précisé la même source avant d'ajouter que « le chef de l'Etat est déterminé à parachever cette action en passant aux prochaines étapes ciblant les wilayas des Hauts Plateaux et du nord conformément aux orientations contenues dans le plan national d'aménagement du territoire ».

M. M.



Coopération bilatérale algéro-japonaise

Taro Kono : «Le Japon prête une «grande attention» au potentiel économique de l'Algérie»



Le ministre japonais des Affaires étrangères, Taro Kono a assuré, jeudi à Alger, que l'Algérie « contribue à la stabilité de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient », soulignant que son pays prêtait une « grande attention » à son potentiel économique. Intervenant au terme de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, Taro Kono a affirmé que le Japon accordait une « importance particulière » aux relations avec l'Algérie qui contribue à la stabilité de

l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, soulignant qu'elle est la 4^e puissance économique en Afrique, à laquelle le Japon prête « une grande attention ». Kono a ajouté que les deux parties se sont mises d'accord pour « renforcer le dialogue politique à différents niveaux et rehausser ainsi les relations bilatérales à un niveau supérieur », rappelant que le Japon et l'Algérie ont de « très bonnes relations » traditionnelles depuis l'ouverture du bureau de la représentation du Front de libération nationale (FLN historique) en 1958 à Tokyo et l'établissement des relations officielles diplomatiques en 1962. Le chef de la diplomatie japonaise a exprimé la volonté de son pays d'élargir davantage l'implantation des entreprises japonaises en Algérie afin de contribuer à la diversification industrielle, qui est « une grande priorité » pour l'Algérie. « Nous avons convenu de faire avancer les dossiers dans le domaine des investissements ainsi que celui de la non double imposition entre les deux pays », a-t-il ajouté. Faisant savoir qu'il a été décidé de « tenir un 2^e dialogue l'année prochaine », il a indiqué que les deux parties ont également convenu de renforcer le dialogue et la coopération sur la lutte contre le terrorisme et les mesures contre l'extrémisme violent qui sont « une clé » pour la stabilité de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Pour Taro Kono, au sein de la com-

munauté internationale, l'Algérie est « un acteur important » pour le Japon, espérant une « participation active » de l'Algérie lors du sommet de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) au mois d'août prochain à Yokohama. De son côté, Messahel a indiqué avoir passé en revue l'état de la coopération entre les deux pays, ajoutant que « nous avons constaté ensemble qu'on peut encore beaucoup et mieux faire, en raison du potentiel qui existe de part et d'autre ». « Nous avons un certain nombre de projets d'accords qui sont en négociations, mais nous avons convenu durant le premier trimestre de l'année prochaine de lancer le comité mixte économique. Il sera un grand rendez vous, avec la finalisation des documents qui sont en négociations pour être certainement signés à Tokyo », a-t-il dit, relevant que le lancement de ce comité mixte permettra de « donner de l'élan et de booster la coopération bilatérale ». Messahel a déclaré avoir « beaucoup insisté sur la présence des investisseurs japonais en Algérie, eu égard au potentiel économique, aux infrastructures, à la position géographique et stratégique de l'Algérie, mais également sa stabilité et sa sécurité, des facteurs essentiels qui encouragent davantage la présence des opérateurs japonais en Algérie ». La coopération dans le domaine de la lutte antiterroriste a été

également abordée, a noté Messahel, soulignant que « nous avons un mécanisme qui existe, mais qui gagnerait à être renforcé ». « Nous avons prochainement des rendez-vous pour essayer de faire en sorte que cette relation dans le domaine de la coopération en matière de lutte antiterroriste prenne la place qu'il faut dans la coopération globale de l'Algérie avec le Japon », a-t-il souligné. Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué avoir évoqué la TICAD, relevant que nous « avons au sein de l'UA, nos propres décisions et que les formats avec nos partenaires, comme nous l'avons fait avec l'UE, doivent se faire dans l'esprit et la lettre des orientations de nos chefs d'Etat, qui définissent le caractère ou le format de ces partenariats ». La coopération pays arabes-Japon a été, par ailleurs, évoquée, a affirmé Messahel, ajoutant que le Japon s'apprête à réunir l'année prochaine la 2^e session de ce dialogue à laquelle « nous allons prendre part ». D'autres questions ont fait également objet d'un échange de vues, comme la situation en Libye, au Sahel et au Moyen-Orient, ainsi que la concertation entre les deux pays concernant la réforme du système de l'ONU, particulièrement, la réforme du Conseil de sécurité, a souligné Messahel, précisant que les Africains comme les Japonais y « tiennent beaucoup ».

A. A.

APN

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Burkina Faso» installé

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Burkina Faso» a été installé, jeudi à Alger. La cérémonie d'installation a été présidée par Abdelhamid Si Affif, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur du Burkina Faso à Alger, Dominique Djindjere et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères. Intervenant à cette occasion, Si Affif a salué « la qualité des relations d'amitié qui lient les deux peuples et pays », affirmant « la volonté de l'Algérie d'œuvrer à leur consolidation et promotion aux plus hauts niveaux ». Il a évoqué également « les défis communs auxquels la région

du Sahel fait face », insistant sur la nécessaire conjugaison des efforts des pays de la région pour les relever. D'autre part, le parlementaire a rappelé « les fondements solides sur lesquels repose la politique de l'Algérie, basée sur la non ingérence dans les affaires internes des pays, et ses efforts constants de soutien à ses voisins au sud pour leur permettre de renforcer leurs capacités de lutte contre les différents défis et menaces ». Concernant la migration clandestine, Si Affif a souligné « l'attachement de l'Algérie à adopter une approche globale qui tienne compte de tous les aspects, notamment du développement dans le cadre du respect des droits de l'Homme

et de la dignité humaine ». Evoquant la diplomatie parlementaire, il a indiqué que les deux instances législatives « travaillent à un rythme régulier », à travers la coordination et la concertation, en sus de l'échange de délégations parlementaires et d'expertises », souhaitant que l'installation du groupe parlementaire d'amitié « contribue à renforcer la coopération et à ouvrir de nouvelles perspectives de relations prometteuses et privilégiées ». Le diplomate burkinabé a salué, pour sa part, « la profondeur des relations unissant les deux pays et peuples », affirmant que le groupe d'amitié parlementaire sera susceptible « d'insuffler une forte dynamique aux relations bilatérales ».

Finance participative

Les conditions d'exercice publiées au JO N°73

Les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et les établissements financiers ont été fixées par un règlement publié au Journal officiel N°73.

Ce règlement, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, a pour objet de définir les règles applicables aux produits dits «participatifs» ne donnant pas lieu à perception ou à versement d'intérêt et de définir les conditions d'autorisation préalable, par la Banque d'Algérie, des opérations de banque relevant de la finance participative, des banques et établissements financiers agréés. Selon ce texte, sont considérées des opérations de banque relevant de la finance participative, les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement, qui ne donnent pas lieu à la perception ou au versement d'intérêts. Ces opérations concernent, notamment, la Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ejarra, l'Istisna'a, le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Pour mettre en place des produits de finance participative, la banque ou l'établissement financier doit obtenir une autorisation préalable de la Banque d'Algérie. A ce titre, la banque ou l'établissement financier doit appuyer sa demande adressée à la Banque d'Algérie par l'avis du responsable du contrôle de la conformité de la banque ou l'établissement financier ainsi que la procédure à suivre pour assurer l'indépendance administrative et financière du «guichet finance participative» par rapport au reste des activités de la banque ou de l'établissement financier. Après obtention de l'autorisation préalable de la

Banque d'Algérie, les banques et établissements financiers agréés, désireux d'obtenir pour leurs produits, une certification de conformité aux préceptes de la charia, doivent soumettre lesdits produits à l'appréciation de l'organe national dûment habilité, selon le règlement. Le «guichet finance participative», doit être financièrement indépendant par rapport aux autres départements et branches de la banque et de l'établissement financier, souligne le même texte précisant que cette séparation comptable est concrétisée par l'indépendance des comptes clients du «guichet finance participative» par rapport au reste des comptes de leur clientèle. L'existence d'une section comptable ou d'un département financier propre au «guichet finance participative» a pour principal objectif, l'établissement des états financiers dédiés, y compris l'établissement d'un bilan faisant apparaître l'actif et le passif de ce guichet ainsi qu'un état détaillé des revenus et des dépenses y afférents. L'indépendance du «guichet finance participative» au sein de la banque ou de l'établissement financier est assurée par une organisation et un personnel exclusivement dédiés, ajoute le règlement. Les banques et les établissements financiers ayant reçu l'autorisation préalable pour commercialiser ces produits, doivent informer leur clientèle des barèmes et des conditions minimales et maximales qui leur sont applicables. Ils doivent également informer les déposants,



en particulier ceux titulaires des comptes d'investissement, sur la nature de leurs comptes. Les dépôts en compte d'investissement sont soumis à un accord écrit conclu avec le client, autorisant la banque à fructifier ses dépôts dans le portefeuille des projets et opérations du «guichet finance participative» que la banque

accepte de financer. Le déposant ouvre droit à une part des bénéfices dégagés par le «guichet finance participative» et supporte une part des pertes éventuelles enregistrées dans les financements engagés par la banque, note encore le même texte.

Ali B.

Augmentation du capital minimum des banques et établissements financiers



Le capital minimum requis des banques et des établissements financiers a été revu à la hausse, selon un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel N° 73. Adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, ce règlement a pour objet de fixer le capital minimum que doivent libérer, à leur constitution, les banques et établissements financiers exerçant en Algérie. Ainsi, les banques et établissements financiers, constitués sous forme de sociétés par actions de droit algérien, doivent disposer, à leur constitution, d'un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins, égal à 20 milliards de dinars pour les banques et de 6,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Ces nouvelles dispositions abrogent le règlement du 23 décembre 2008 qui fixe le capital minimum des banques et établissements financiers à 10 milliards de dinars pour les banques et de 3,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. Les banques et les établissements

financiers dont le siège social est à l'étranger sont tenus d'affecter à leurs succursales, autorisées par le conseil de la monnaie et du crédit pour effectuer des opérations de banque en Algérie, une dotation, au moins, égale au capital minimum exigé pour la constitution des banques et les établissements financiers de droit algérien relevant de la même catégorie, pour laquelle la succursale a été autorisée. Toutefois, les banques et les établissements financiers en activité sont tenus de se conformer aux dispositions de ce nouveau règlement, au plus tard, le 31 décembre 2020. Ils doivent disposer, le 31 décembre 2019, au plus tard, d'un capital libéré en numéraires, au moins, égal à 15 milliards de dinars pour les banques et 5 milliards de dinars pour les établissements financiers. A la fin 2020, les banques et les établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux prescriptions du règlement de la Banque centrale se verront retirer l'agrément, selon le même texte.

A. B.

• Profitant de la faiblesse du dollar Le pétrole rebondit

Les prix du pétrole rebondissaient, hier, en cours d'échanges européens, les investisseurs profitant de la faiblesse du dollar au terme d'une semaine très volatile sur un marché du brut plombé par la surabondance de l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 84 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 1,02 dollar à 45,63 dollars. «Les prix bondissent en raison de la faiblesse du dollar», a commenté un analyste. Comme les prix du baril sont établis en monnaie américaine, les investisseurs utilisant d'autres devises peuvent profiter de la faiblesse du billet vert pour effectuer des achats à bon compte. «Cependant, la hausse des prix devrait être limitée en raison des craintes d'une offre trop abondante et d'une croissance morne de la demande», a prévenu la même source. Depuis mi-octobre, les cours de l'or noir ont fondu de près de 40% alors que le marché s'inquiète des perspectives pâlisantes de la croissance mondiale d'une part, et du bond de la production américaine d'autre part. «Il ne faut pas lire trop de choses dans les mouvements des prix de ces derniers jours, étant donné la volatilité de cette fin d'année, mais il nous semble que la norme pour le WTI américain va être en deçà de 45 dollars», ont estimé des analystes. Pour se faire une idée de l'état de la production et de la demande aux Etats-Unis, les investisseurs devaient scruter, hier, les données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur l'évolution des réserves américaines la semaine dernière. Pour la semaine achevée le 21 décembre, les analystes tablent sur une baisse de 3,4 millions de barils des stocks de brut, une hausse d'un million de barils de ceux d'essence, et sur une baisse d'un million de barils de ceux d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole).

La marque algérienne se lance dans la téléphonie mobile «Raylan» veut promouvoir les produits «made in bladi»

Réputée plutôt par la fabrication des produits électroménagers, plus particulièrement les réfrigérateurs et les congélateurs, «Raylan» se lance, désormais, dans le segment de la téléphonie mobile et croit dur comme fer en ses «bijoux». «Notre marque est futuriste et vise toujours l'excellence. Nous avons su, depuis notre création, les besoins du marché et étudié les habitudes du consommateur algérien afin de lui proposer des produits de hautes qualités et de grande finition», explique le fondateur de cette marque algérienne dont l'usine est située à Annaba. S'exprimant à l'occasion de la présentation des smartphones «Raylan», lors de la tenue de la 27^e édition de la foire de la production algérienne, Youcef Merzoug affirme que «Raylan» est parvenue à jouer sur chacun de ses ces appareils «tous aussi surprenants» les uns que les autres, avec un critère qui lui permet de «se démarquer» sur le marché et par des prouesses techniques qui «répondent aux besoins réels» du consommateur. «C'est forte de ses succès que notre marque revient aujourd'hui, au devant de la scène. Nos smartphones sont dotés des dernières technologies et répondent tous aux normes internationales, avec en sus, un savoir-faire algérien», a-t-il ajouté non sans préciser que les prix «défient toute concurrence». A l'image du modèle «XPower P6000» muni d'une double caméra arrière de 16 mégapixels et 5 mégapixels et surtout d'une «super» batterie de 6350 mAh. Une capacité qui rend possible 63 heures ininterrompues de communications et un mode de veille de 75 heures. Aussi, la durée de la recharge est plus que jamais ultra-rapide si on se fie aux performances dévoilées à ce sujet. Ainsi, 5 minutes de recharge offre 2 heures de communications pour l'utilisateur et 30 minutes de charge sont suffisantes pour un usage d'un jour ! Pour les autres smartphones lancés par «Raylan», on peut citer le «P5000», le «P20 plus», le «H1» ou encore le «N1». Le taux d'intégration de ces appareils est, semble-t-il, «respectable», selon les dires du chef de la production. «Nous arrivons à adapter les technologies que nous avons acquises auprès de nos partenaires. Nous sommes sûrs de ce que nous offrons à nos consommateurs», a-t-il expliqué. Fondé en 2005, «Raylan» s'est spécialisée dans le montage des appareils électroménagers, et fabrique puis commercialise à présent une «large» gamme de réfrigérateurs, congélateurs,



cuisinières, lave-vaisselle, fours encastrables, tables de cuisson, micro-ondes, hottes, lave-linge, climatiseurs et autres téléviseurs HD. Une collection conçue sur des critères de «durabilité», de «performance», de «facilité» d'utilisation, «d'efficacité énergétique», de «design» et de service. Devenue le distributeur exclusif d'Electrolux, la marque algérienne s'est même associée avec la grande firme japonaise «Hitachi» et a ouvert une usine de fabrication de réfrigérateurs qui deviendra la 2^e plus grosse usine au monde, après celle du Japon. Le réfrigérateur «Raylan» est d'ailleurs le seul en Algérie qui a une garantie de 10 ans ! «Notre histoire est marquée par des innovations continues et des produits conçus pour améliorer la vie quotidienne du consommateur. «Raylan» est aujourd'hui, une importante société industrielle sur le marché algérien et prévoit, de ce fait, d'élargir ses perspectives d'avenir en tentant de conquérir le marché international en s'exportant en Afrique et en Europe», assure Youcef Merzoug.

N. I.

Alger

Plus de 100 000 familles ont bénéficié de logements décentes de différentes formules depuis 2014

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé, jeudi, que le nombre de familles relogées dans des logements décents dans différentes formules, s'élève à plus de 100 000, depuis le lancement de l'opération de relogement mi-juin 2014.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à Douéra à l'issue du parachèvement de la 3^e phase de la 24^e opération de relogement, Zoukh a indiqué que près de 100 423 familles occupant des bidonvilles, d'anciennes bâtisses, des immeubles menaçant ruine et des caves, ont bénéficié de logements décents depuis le lancement de cette opération jusqu'à cette 3^e et dernière phase, rappelant que 420 000 unités de différentes formules sont en cours de réalisation à Alger. 4000 familles bénéficieront de logements lors de la 3^e phase de la 24^e opération dont 3000 unités des Logements publics locatifs (LPL) et 1000 unités de Logements sociaux participatifs (LSP) à partir de jeudi jusqu'au 30 décembre. Cette opération concernera les bénéficiaires de Logements publics locatifs (LPL) dans le cadre des listes affichées par les communes de Douera et Saoula qui seront relogées à la cité 1602 logements (Douéra) et à la cité 1200 logements à Haouche Mihoub 1 (nouvelle cité), à Baraki. A l'achèvement de la 3^e phase de la 24^e opération de relogement, les surfaces récupérées s'élèvent à environ 550 hectares depuis le lancement de l'opération, précisant que ces terrains seront consacrés à plusieurs projets

publics de différents secteurs. Il a fait savoir que le lancement de la 25^e opération de relogement sera lancée début janvier 2019.

Environ 600 familles habitant des logements exigus à travers différentes communes de la capitale bénéficieront, durant cette date, dans le cadre d'un quota de 6000 logements consacrés aux logements sociaux destinés aux communes, a révélé Zoukh faisant état que 1090 recours ont été acceptés sur les 18 000 recours introduits. Pour ce qui est de la falsification des dossiers aux fins d'obtention d'un logement indûment, le wali a fait état de 100 dossiers transférés à la justice», ajoutant que 100 unités ont été récupérées en vertu de jugements des bénéficiaires ayant obtenu ces logements illicitement.

Lors de cette phase, 16 familles seront relogées dans le cadre de la prise en charge des recours ayant reçu un avis favorable de la Commission des recours de la wilaya, notamment au niveau des sites démolis lors des précédentes opérations de relogement à travers les circonscriptions de Bouzaréah, Chéraga, Baraki, Dar El Beida et Draria.

114 familles ont été relogées dans le cadre du programme d'Urgence de la 24^e opération de relogement issu des communes d'Oued Koriche, Hammamat, Bologhine, Douera et



Ouled Fayet. Par ailleurs, 1887 postulants ont été soumis au contrôle au niveau du fichier national du logement, 138 d'entre eux ont fait l'objet d'un résultat positif, dont 83 dans la formule AADL, 23 possédant un logement, 26

qui sont bénéficiaires d'une aide de l'Etat, 5 postulants possédant des permis de construire et un postulant disposant d'un logement promotionnel public.

Houda H.

Aïn Defla

218 millions de dinars pour la consolidation des projets de développement lancés à El Attaf

Une enveloppe financière s'élevant à 218 millions de dinars viendra consolider les projets de développement lancés à El Attaf (30 km à l'ouest de Aïn Defla), a annoncé, jeudi en soirée, le wali, Azziz Benyoucef. L'annonce inhérente à cette rallonge a été faite par le wali au terme de la réunion tenue au siège de la wilaya en vue de s'enquérir du taux d'avancement des projets de développement lancés dans cette commune. Cette rallonge fait passer le montant total des fonds alloués à la commune (budget de la wilaya, budget communal, Fonds de solidarité) à 1,37 milliard de dinars», a fait savoir le wali, observant que l'enveloppe supplémentaire allouée à cette commune y renforcera la dynamique de développement. Il a, dans ce cadre, fait état de 8 opérations de développement se rapportant aux secteurs de l'AEP, l'éducation, la

jeunesse, l'assainissement ainsi que le raccordement au réseau d'électricité. S'attardant sur l'éducation, il a fait part de sa décision de consolider le transport scolaire de la commune par l'octroi de deux bus, mettant l'accent sur la nécessité de doter l'ensemble des établissements scolaires de cantines.

Le directeur des ressources en eau (DRE) qui signalait que la faible cadence d'évolution de certains projets était imputable à l'opposition manifestée par certains particuliers, le chef de l'exécutif a observé que le rôle des membres de l'Assemblée communale consistait justement à discuter avec les citoyens et à les convaincre de la pertinence le bien-fondé des projets lancés.

Les membres de l'APC doivent aller sur le terrain et expliquer aux citoyens que les projets qui seront lancés relèvent de l'utilité publique

et ne visent qu'à améliorer leurs conditions et leur cadre de vie». En vue d'assurer une plus grande célérité dans la réalisation de ce programme sur le terrain, le chef de l'exécutif a invité les membres de l'APC à travailler en coordination et à bannir les divergences qu'elles qu'en soit la nature. «Il va sans dire qu'en 2019, d'autres opérations viendront s'ajouter aux montants déjà octroyés», a précisé le wali, faisant savoir que dans un mois, il convoquera une autre réunion en vue d'évaluer le cours des choses et s'enquérir du taux d'avancement des projets lancés.

Les directeurs de l'exécutif, le staff de l'Assemblée communale, les représentants de la société civile ainsi que des notables de la ville ont pris part à cette rencontre tenue au niveau de la salle de réunion de la wilaya.

Médéa

Les actions à entreprendre dans le cadre du projet PADSEL NOA «finalisées»

La liste des actions à entreprendre à travers les quatre communes pilotes de la wilaya de Médéa, retenues dans le cadre du projet «Programme d'appui au développement durable et aux actions sociales du nord-ouest de l'Algérie» (PADSEL NOA) piloté par l'Union européenne, a été «finalisée et transmise pour une prise en charge», a-t-on appris auprès de la direction local de l'action sociale et de la solidarité (DASS). La finalisation de cette liste, comprenant diverses actions à mener au niveau des quatre communes choisies pour bénéficier de ce projet, en l'occurrence Baâta, Kef Lakhdar, Ouled Antar et Ouled Hellal, est «le couronnement de près de deux années de travail d'expertise réalisé, avec le concours d'expert de l'union européenne, qui a permis d'identifier les actions susceptibles de bénéficier de ce soutien», a indiqué le directeur Mohamed Bahalil. Parmi les principales actions proposées dans le but de corriger les disparités socio-économiques enregistrées au niveau de ces communes et assurer un accompagnement des couches défavorisées, ce responsable cite, la réalisation de forages, l'ouverture et l'aménagement de pistes agricoles, la réalisation également de petits bassins d'eau, de réseaux d'assainissement ou l'installation de panneaux solaires.

Les actions proposées sont ventilées, selon le même responsable, à travers pas moins de 55 villages et hameaux enclavés, répartis entre les communes de Baâta, nord-est, Kef Lakhdar, sud-est, Ouled Antar et Ouled hellal, sud-ouest de la wilaya, qui ont fait l'objet d'un travail d'expertise approfondi dans le cadre de ce projet, a-t-il signalé.

Boumerdès

Les femmes intéressées par les produits hygiéniques et esthétiques à base de miel

Les produits hygiéniques et esthétiques faits à base de miel exposés au 4^e Salon national du miel et dérivés, ouvert cette semaine à Boumerdes avec la participation de 25 exposants, ont suscité l'intérêt d'un grand nombre de femmes. Depuis son lancement, ayant coïncidé avec les vacances scolaires d'hiver, une affluence considérable de femmes, accompagnées de leurs enfants, est quotidiennement constatée au niveau de ce salon, dès l'après midi et ce jusqu'au soir, ont assuré les organisateurs. Farida, une dame venue d'une wilaya voisine, a affirmé venir annuellement à ce salon pour y acquérir «tout ce dont j'ai besoin en produits esthétiques naturels qui, de plus, sont à des prix abordables». Les stands exposant des savons en tous genres destinés, selon les composants de chacun d'eux, à soigner la peau sèche ou grasse, au même titre que différents shampoings destinés, entres autres, au traitement des pellicules, et autres crèmes traitantes des problèmes du visage ont été littéralement pris d'assaut par la gente féminine. Hanane S., venue au salon en compagnie de ses trois filles, a indiqué avoir été informée de l'existence de ces produits rares faits à base de miel grâce à une voisine ayant assisté dimanche à l'ouverture du salon. Elle a assuré avoir particulièrement apprécié les prix «abordables» pratiqués pour les produits de beauté

nécessités, notamment par les jeunes filles en âge de se marier, signalant, à titre indicatif, qu'une «savonnette faite à base de miel se vend (dans ce salon) entre 150 et 200 DA». Une autre dame, venue d'Alger (extrême-est de Boumerdes) en compagnie de sa famille, s'est également dite une habituée de ce salon annuel qui offre, a-t-elle dit, «un choix impressionnant de produits naturels et sains à des prix quelque peu abordables comparativement à ceux de l'importation», a-t-elle soutenu.

Des petites entreprises pionnières dans les produits cosmétiques à base de miel

Cette édition 2018 du Salon national du miel a été marquée par la participation d'un nombre de petites entreprises juvéniles, à l'exemple des unités «Bouchareb» de Bordj Menaïl et «Tazout» de Ghardaïa, considérées comme pionnières dans la production de produits cosmétiques à base de miel et des produits de la ruche. «Nos produits ont beaucoup de succès à travers le pays, depuis leur introduction sur le marché, depuis une dizaine d'années», ont assuré les gérants de ces deux entreprises, respectivement, Bouchareb Mohamed et Adnane Allouche.

A leur début, ces unités privées se sont lancées avec une gamme limitée de produits cosmétiques, avant d'arriver actuellement à en produire une trentaine entre savons, shampoings et autres produits de beauté, fabriqués naturellement à base des produits de la ruche, d'herbes et d'huiles essentielles naturelles. Selon Bouchareb, qui est associé avec sa sœur, détentrice d'un Master en production des dérivés du miel, la matière première exploitée dans ses produits est notamment obtenue grâce aux opérations de «distillation et de différents mélanges réalisés dans le respect de certaines normes strictes fixées pour chaque produit», a-t-il expliqué. Adnane Allouche a, pour sa part, fait savoir que la haute qualité de ses produits est le résultat de son investissement dans l'élevage apicole et la production de miel dans le désert de Ghardaïa riche, notamment en jujubier, «au miel fortement réputé», ainsi que sur les hauteurs de Blida riches en eucalyptus et en différentes herbes aromatiques. Il a souligné qu'une grande partie de cette production mellifère et des produits de la ruche est destinée à la fabrication de produits cosmétiques, tandis que le reste est commercialisé dans son état naturel, à travers des concessionnaires agréés, ou grâce à sa participation à différents événements et salons nationaux, a-t-il ajouté.

Sétif

Une paléontologue tire les premiers enseignements de la découverte archéologique d'Aïn Boucherit

La professeure de paléontologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, Brigitte Senut, a indiqué que la découverte d'outils très anciens à Aïn Boucherit (Sétif, 300 km à l'est d'Alger) questionne sur les migrations des hommes de l'Afrique vers l'Europe, soulignant que la région était «plus giboyeuse».

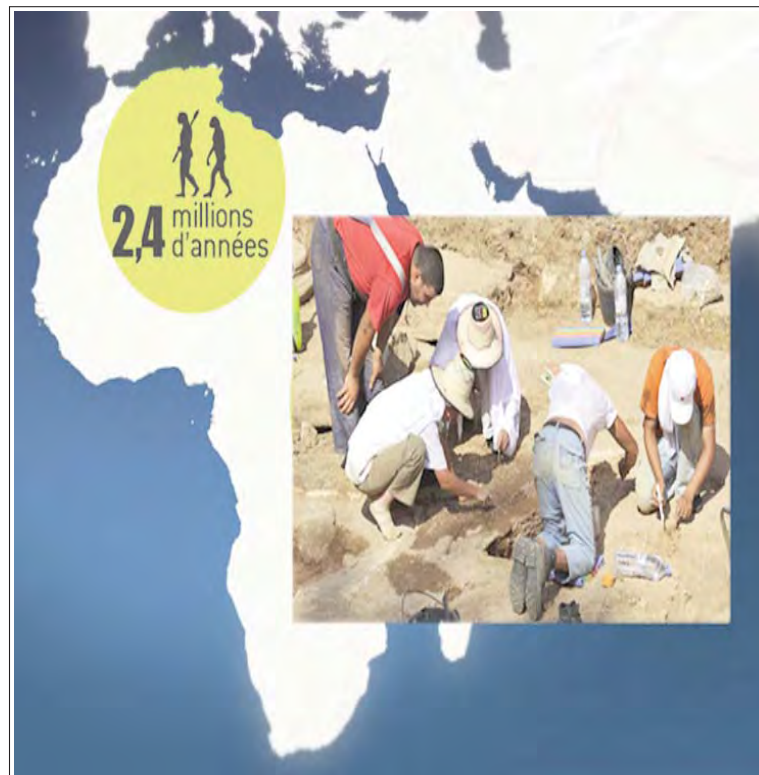
«**L**es découvertes d'outils très anciens dans le Nord de l'Afrique nous questionnent sur les migrations des hommes de l'Afrique vers l'Europe. Il y a quelques jours on annonçait la découverte d'outils taillés très anciens, jusqu'à 2,4 millions d'années dans le Nord de l'Afrique, en Algérie, dans la région d'Aïn Lahneche, sur le site d'Aïn Boucherit en particulier», a-t-elle précisé, mercredi soir, à France culture. Cette découverte archéologique dans la région de Sétif informe sur les migrations anciennes des êtres humains, d'une zone à l'autre bout du monde : de l'Afrique orientale à l'Afrique du Nord, et jusqu'à l'Europe, a-t-elle expliqué, relevant que c'est la première fois qu'on découvre des outils aussi anciens dans le bassin méditerranéen. Pour cette paléontologue, qui retrace dans ses recherches l'évolution biologique de l'humanité, la découverte d'Aïn Boucherit «nous remet en mémoire le fait que c'est un homme migrant qui se déplace et qui n'est pas restreint, contraint à une région précise», indiquant que les premières migrations se passaient vers 1,5 million d'années et que c'était l'Homo erectus ou l'Homo ergaster qui allait peupler le monde. Elle a fait observer que l'environnement dans la

région d'Aïn Lahneche et sur le site d'Aïn Boucherit, en particulier, «était un milieu de savane humide donc était beaucoup plus humide que ce que l'on connaît aujourd'hui dans la région». «C'était une région plus giboyeuse : on a des hippopotames, des antilopes...

Donc c'était quelque chose d'important pour l'homme pour pouvoir se nourrir», a-t-elle ajouté. Pour les outils découverts, la paléontologue a indiqué que «ce sont des outils classiques d'une culture qu'on a découverte à Olduvai en Tanzanie, donc c'est une culture ancienne qu'on a retrouvée au Kenya ou en Ethiopie, à Gona par exemple, mais également en Ouganda à Niabou vers 1,5 ou 1,8 million d'années».

«Parmi les outils ce sont en grande partie des noyaux de cailloux de calcaire qui ont été recasés, certains sur une face, d'autres un peu plus largement. Il y a des éclats et donc c'est relativement diversifié pour une culture très ancienne», expliquant que cela veut dire aussi qu'il y avait «probablement» consommation de viande, de moelle, et donc «ça nous apporte quelque chose d'important sur la paléobiologie, le paléocomportement de ces hominidés anciens en dehors de l'Afrique orientale».

Mehdi T.



Jumelage entre établissements hospitaliers

Une quarantaine d'opérations chirurgicales réalisées à Souk Ahras



Au total 41 opérations chirurgicales, toutes spécialités confondues, ont été effectuées depuis le début de cette semaine à Souk Ahras dans le cadre de la concrétisation d'un programme de jumelage entre les établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya et le centre hospitalo-universitaire d'Annaba, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de l'EPH de Souk Ahras, Abdelaziz Dib. Ces interventions chirurgicales sont réparties sur 32 opérations en ophtalmologie, 5 en urologie et 4 liées à la chirurgie réparatrice sous la supervision d'un personnel médical spécialisé du CHU d'Annaba et d'un nombre de médecins et de chirurgiens de la wilaya Souk Ahras, a précisé le même responsable. Parallèlement, des consultations médicales en ophtalmologie et en urologie ciblant 58 malades (48 en ophtalmologie et 10 en urologie) seront effectuées «prochainement» dans le cadre du même programme, ajoute le même responsable. Il a détaillé que les opérations chirurgicales en ophtalmologie et en urologie ont été conduites par le Pr Kheireddine Chetini et la chirur-

gienne- ophtalmologue Fouzia Boulaânb du CHU d'Annaba et un groupe de 3 spécialistes de l'EPH Souk Ahras, encadré par l'urologue Salaheddine Bensoltane. L'initiative vise principalement à épargner, dans la mesure du possible, aux patients de Souk Ahras le déplacement vers de structures de santé en dehors de la wilaya et la formation en continue des spécialistes de cette région, a-t-on appuyé. Il est attendu pour l'année 2019, une «intensification» de ce programme de jumelage avec l'introduction d'autres spécialités médicales dans un souci d'améliorer le service, a-t-on encore noté. Dib a fait savoir dans ce même contexte que l'ensemble des spécialités médicales au nombre de 32 sont disponibles à l'EPH de Souk Ahras, où 100 opérations chirurgicales sont assurées chaque semaine. Le même établissement de santé a bénéficié récemment de nouveaux équipements médicaux modernes destinés à assurer une augmentation du nombre d'interventions chirurgicales et à faciliter la mission des staffs médical et paramédical, a-t-on conclu.

M'Sila

Le jeune Ayache Mahdjoubi inhumé au cimetière d'Oum Echemel

Le jeune Ayache Mahdjoubi (31 ans), décédé suite à une chute dans un puits artésien de 30 mètres de profondeur a été inhumé, jeudi, au cimetière du village d'Oum Echemel dans la commune de Houamed (130 km à l'ouest de M'sila) dans une ambiance de tristesse, en présence d'une foule nombreuse composée de proches et de citoyens venus de plusieurs régions du pays.

La dépouille du défunt, coincé depuis neuf jours dans un puits artésien et dont la mort a été confirmée dimanche, a été retirée mercredi à 21h 55 après d'intenses efforts déployés par les équipes de secours de la Protection civile et acheminée vers l'hôpital de Bou Saâda, avant d'être évacuée au domicile familial au village d'Oum Echemel pour permettre à sa famille et aux citoyens de lui rendre un ultime hommage. Un élan de solidarité avec la famille de la victime a accompagné tout au

long des neuf jours les efforts déployés pour extraire le jeune du puits, suivis de très près par les citoyens à l'échelle locale et nationale et largement répercutés dans les médias nationaux et étrangers. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait dépêché, mardi, une commission interministérielle composée des secrétaires généraux de son ministère, des Ressources en eau, de la Santé et de la Population et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme en plus du directeur général de la Protection civile et le délégué national aux risques majeurs.

La commission avait présenté ses condoléances à la famille de la victime Ayache Mahdjoubi et avait reçu des explications sur le déroulement de l'opération d'extraction du corps de la victime.

Constantine

Un dispositif de sécurité spécial fin d'année

Plusieurs mesures ont été prises et des dispositifs, particulièrement au niveau des points marqués par le regroupement des foules en pareille période, ou par d'importantes affluences, ont été mis en place, selon le chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, le lieutenant Bilal Benkhalifa. Il s'agit surtout des places publiques, des centres commerciaux, des centres culturels et des hôtels où des activités sont programmées de tradition, dit-il. Et de noter que les dispositions prévues en matière de sécurité concernent le déploiement de patrouilles de police mobiles et pédestres, en grand nombre, pour veiller à ce que tout se passe bien pour les personnes et leurs biens, lors de leurs déplacements.

La célébration du jour de l'an étant réputée propice à d'importants mouvements de déplacement des citoyens, surtout la nuit, vers les établissements hôteliers et autres centres qui organisent des soirées agrémentées de coutume par des concerts de musique et de repas copieux, il est prévu un déploiement des patrouilles de forces de police en nocturne. Bien évidemment, le plus gros des points à surveiller se trouve au chef-lieu de wilaya, Constantine, mais également la nouvelle ville d'Ali-Mendjeli et à El Khroub. Et notre interlocuteur de souligner que la veille ou le dimanche 30 décembre, des cadres de la sûreté de wilaya vont sortir sur le terrain en direction de ces lieux, objet de contrôle et de surveillance, pour voir s'il y a lieu d'y apporter des améliorations. Par ailleurs, toujours dans le même ordre de préoccupations, ayant trait à cette fin d'année, un plan spécial sera mis en place au niveau des entrées et sorties de toutes les villes de la wilaya.

L'objectif est d'assurer la sécurité des déplacements des personnes ainsi que de veiller à une bonne fluidité de la circulation. A cet effet, fait-il observer, des patrouilles renforcées seront mises à contribution au niveau des points de barrage pour les contrôles et la sécurisation nécessaires.

| Oran |

600 millions de dinars pour l'aménagement de la zone industrielle de Hassi Ameer

Un montant de 600 millions de dinars a été dégagé pour l'aménagement de la zone industrielle de Hassi Ameer, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines.

Une entreprise nationale a été retenue pour lancer les travaux d'aménagement dans les prochaines semaines. «La zone est subdivisée en plusieurs parties pour faciliter l'intervention de l'entreprise», a indiqué Khaldoun Abderrahim. Les travaux porteront sur différents réseaux, dont ceux de l'eau potable et de l'assainissement, les routes, l'éclairage et autres, a-t-on précisé. La zone industrielle de Hassi Ameer, s'étendant sur une surface de 319 ha, abrite plus de 180 unités industrielles opérant dans divers domaines à l'instar de l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, l'aciérie, l'électronique et autres, avec l'existence d'aires de stockage, a ajouté le responsable. La wilaya d'Oran compte 14 zones d'activités implantées dans différentes communes et trois zones industrielles à Hassi Ameer, Es Sénia et Bethioua comprenant plus de 300 usines opérant dans la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'aciérie, les matériaux de construction et autres.

Lehouari K.



• Les toxi-infections alimentaires collectives parmi les épidémies les plus fréquentes dans l'Ouest

Les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) occupent la première place parmi les maladies à transmission hydriques les plus fréquentes dans la région Ouest, a indiqué, jeudi, la directrice de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS). En marge d'un séminaire organisé par la même institution au niveau de l'EHU d'Oran, sur le thème de «l'intersectorialité et la puridisciplinarité en santé», Belarbi Nawel a indiqué que l'incidence des TIAC dans la région Ouest pour l'année 2017 a été estimée à 27,6 cas pour 100 000 habitants, ce qui les place en première position parmi les maladies à transmission hydriques les plus fréquentes. Les wilayas les plus touchées sont Mascara, Saïda,

Tiaret, avec plus de 30 cas pour 100 000 habitants, suivi par Relizane, Mostaganem, Aïn Temouchent et Tissemsilt avec une incidence de plus de 20 cas pour 100 000 habitants. Tlemcen et Oran ont enregistré une incidence de plus de 10 cas pour 100 000 habitants. Ce séminaire, qui a réuni les différents intervenants dans le domaine de la santé, vise à permettre à tous les intervenants de se concerter pour trouver des solutions aux problèmes les plus récurrents, souligne Nawel Belarbi.

«Notre priorité est de diminuer l'incidence des TIAC et des zoonoses dans la région Ouest. Il s'agira de surmonter les difficultés rencontrées dans la gestion des Programmes

nationaux de santé publique, en collaboration avec les différents acteurs du système - APW, APC, bureaux d'hygiène, DSA, DSP et autres-», ajoute-t-elle encore. S'agissant des zoonoses, le bilan de l'ORS de l'année 2017 révèle que l'incidence de ces maladies a progressivement évolué passant de 14,5 cas pour 100 000 habitants en 2013 à 20,2 cas pour 100 000 habitants en 2017. Les zoonoses les plus fréquentes dans la région Ouest sont la brucellose avec 46% des cas enregistrés, suivi par la fièvre boutonneuse méditerranéenne avec 28,4%, et la leishmaniose cutanée qui occupe la troisième place avec 16% des cas.

L. K.

Tiaret

Plus de 55 000 ha pour l'investissement agricole

Plus de 50 000 ha de terres sont réservés dans la wilaya de Tiaret à l'investissement agricole à travers des périmètres de mise en valeur, a annoncé le wali, Abdesslem Bentouati, lors de la 4^e session de l'APW. Ainsi, quelque 5200 ha ont été dégagés au profit de l'Instance arabe de développement et d'investissement agricole au niveau des

périmètres des communes de Madna et Sidi Abderrahmane. L'instance a lancé la réalisation de ses projets durant l'actuelle saison agricole, après la réception de contrats. Elle a engagé des investissements dans plusieurs filières agricoles stratégiques dont les cultures céréalières, la production du lait, les viandes, la pomme de terre et autres.

Le même responsable a ajouté que le «Holding El Madar», une entreprise publique a obtenu un accord de principe pour bénéficier d'une superficie de 5000 ha dans la commune de Faïgua, pour la culture du tabac. L'affectation de cette superficie se fera progressivement. L'entreprise publique recevra d'abord 1000 ha pour lancer cette

expérience. La superficie sera augmentée en cas de réussite de ce type de culture, a-t-on précisé.

Le wali a indiqué que 360 investisseurs ont fait part de leurs intentions de lancer des projets. Ceux-ci ont été classés en fonction de leurs moyens financiers et des volumes des investissements à engager.

Mostaganem

Le marché informel prend de l'ampleur



A Mostaganem, le commerce informel et la contrefaçon ne cessent de prendre des proportions alarmantes, et que l'anarchie règne en maître sur le vu de la prolifération de marchands ambulants, occupant le moindre espace de la ville, il n'en demeure pas moins que la contrefaçon bat son plein, que des produits d'origine contrefaits et douteuse inondent le marché. Cédés à des prix concurrentiels, ces produits qui présentent des dangers pour la santé du consommateur, se vendent en toute impunité et au vu et au su de tout un chacun.

La ville de Mostaganem est devenue un véritable souk populaire, rues, ruelles, artères principales du centre urbain, espaces publics et trottoirs sont squattés littéralement toute la journée par des commerçants à l'occasion, venus des trente communes

que compte la wilaya. En effet, l'ensemble des marchés de la capitale du Dahra différents et à travers les communes, sont inondés de produits de la contrefaçon, qui constituent un véritable danger pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Sur le vu des bas prix affichés, et compte tenu du faible pouvoir d'achat, les citoyens s'approvisionnent en toute sérénité sans mesurer les conséquences qui peuvent se produire, essentiellement dans le domaine du cosmétique ou pièces de rechanges, d'appareils électroniques, électroménagers, pièces détachées de véhicules ou encore des articles de sport. Au niveau du souk de Aïn Sefra et autres marchés de la ville, des produits cosmétiques, des vêtements, des appareils téléphoniques en provenance de chine, des appareils électriques et électroniques, sont cédés à des prix concurrentiels qui encouragent le consommateur à acheter sans le moindre souci. Depuis un certain temps déjà, le phénomène de la contrefaçon est à l'origine de l'amplification du marché informel, par le fait où des produits de tous genres sont étalés même devant les devantures des commerces légaux. Les responsables concernés sont implicitement interpellés, pour multiplier des contrôles auprès des marchés populaires, et même les commerçants pour pallier ce phénomène qui ne cesse d'étaler ses tentacules. Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que même en période de solde, la tricherie et la tromperie ne sont pas à écarter. Dans la mesure où certains commerçants véreux, avides du gain facile, n'hésitent pas de saisir cette opportunité pour leurrer le citoyen. Prêtant à confusion avec le prix initial. En tout état de cause, si ce phénomène prend de plus en plus de l'ampleur, son éradication est très complexe compte tenu des complicités des uns et des autres, et de la corruption qui malheureusement a pris pied, à tous les niveaux de la société, et que le gain facile hante les âmes et les esprits.

Chlef

Des équipements spécifiques pour les «enfants de la lune»

Même si leur nombre est réduit à une vingtaine de personnes recensées dans la wilaya de Chlef, les «enfants de la lune», à travers une association créée en 2012, viennent de bénéficier de divers équipements (lunettes spéciales et combinaisons entre autres) et de médicaments de la part de l'APC de Chlef. De son côté, la wilaya a débloqué une subvention à cette association qui permettra d'apporter un soutien matériel à ses adhérents (malades). A titre de rappel, on surnomme les patients atteints de la maladie de xeroderma pigmentosum (XP) d'«enfants de la lune» car ils sont contraints de sortir uniquement la nuit pour éviter toute exposition au soleil. En effet, c'est une maladie génétique héréditaire rare, caractérisée par une sensibilité extrême aux rayonnements ultraviolets (UV), présents dans la lumière du soleil et dans certaines sources lumineuses artificielles. En l'absence de protection totale, ils subissent des cancers cutanés et des dommages oculaires, parfois associés à des troubles neurologiques. L'Association bénéficie, également, d'une prise en charge psychologique aussi bien pour les enfants que de leurs parents. Quant aux enfants scolarisés, la Direction de l'éducation a doté les classes de vitres de filtres anti-ultraviolets. A noter enfin qu'en Europe et aux États-Unis, 1 à 4 personnes sur un million sont atteintes de cette maladie. Au Japon, dans les pays du Maghreb et au Moyen-Orient, 1 enfant sur 100 000 est victime de la maladie.

Olympiades des activités de jeunes à Ouargla

Près de 150 participants en lice

Près de 150 jeunes, des deux sexes, issus des quatre coins du pays prennent part aux olympiades des activités de jeunes ouvertes, jeudi, au Centre scientifique et de loisirs, dans le quartier Ennasr (périphérie ouest d'Ouargla), en présence des autorités locales.

Devant s'étaler jusqu'à demain, cette manifestation nationale, placée sous le signe «Vivre ensemble en paix», s'assigne comme objectifs la formation d'une jeune génération innovante dans les arts et les sciences et profondément imbue des valeurs de citoyenneté, ainsi que la promotion de l'émulation intellectuelle et scientifique.

Le programme de ce rendez-vous juvénile prévoit l'organisation de diverses compétitions, à savoir le Soroban (une technique de calcul mental), les jeux d'échecs, de guitare en individuel et le monologue, selon les organisateurs. Il s'agit aussi de l'animation d'une conférence sur la promotion du Soroban au niveau des structures juvéniles, des ateliers d'exposition consacrés aux activités scientifiques et culturelles et des concours des meilleures œuvres des participants, a indiqué la même source.

Les participants auront l'occasion de s'enquérir des compétitions du Festival de ski sur sable au niveau des dunes de la commune d'Aïn El Beida (10 km d'Ouargla), ainsi que l'opportunité de visiter des sites

touristiques à travers la région, notamment le lac de Hassi Benabdallah, le musée saharien, le vieux ksar d'Ouargla et Souk El Hadjar, a-t-on ajouté. Des soirées artistiques, animées par des troupes folkloriques locales, figurent également au menu de cette manifestation destinée aux catégories d'âge oscillant entre 10 et 30 ans, a-t-on signalé. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement et la réussite de ces olympiades des activités de jeunes, en offrant un séjour agréable aux invités d'Ouargla. Organisée conjointement par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et la Ligue de wilaya d'animation de proximité des jeunes, cette manifestation, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, constitue une opportunité de rencontre et d'échange entre le jeunes Algériens venant de différentes wilayas pour favoriser le développement de leurs activités dans plusieurs domaines et évaluer leur degré de créativité.

Kadiro Frih



El Bayadh

Fermeture temporaire des marchés de bétail pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse

La wilaya d'El Bayadh a décidé la fermeture, pour une durée d'un mois, des marchés de bétails pour éviter la contamination des bêtes et la propagation de la fièvre aphteuse. Le wali d'El Bayadh, Mohamed Djamel Khenfar, a indiqué que cette mesure temporaire a été prise pour écarter tout risque de contamination du bétail par la fièvre aphteuse et la propagation de cette zoonose. De son côté, le directeur par intérim des

services agricoles, Saâd Lahouari, a indiqué que la wilaya d'El Bayadh compte neuf marchés de bétail dont trois de grande envergure, ceux de Bougtob, El Bayadh et Labiod Sidi Cheikh.

Les six autres, de moindre importance, sont implantés à Ghassoul, Brezina, El Mahra, Regassa, Tousmoulène et Boualem.

Le même responsable a précisé que cette mesure a été prise après l'apparition de

quelques cas suspects de cette maladie.

Les services concernés attendent les résultats des analyses vétérinaires effectuées. Par mesures préventives, les services de l'inspection vétérinaire de wilaya ont entamé, mercredi, une vaste opération de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse. Quinze vétérinaires ont été mobilisés et un quota de 50 000 doses de vaccin a été dégagé à cet effet.

Laghouat

Plus de 513 millions de dinars pour la prise en charge de la restauration scolaire

Une enveloppe de plus de 513 millions de dinars a été consacrée pour la prise en charge de la restauration scolaire au niveau des établissements éducatifs de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrit au titre du programme destiné pour la restauration scolaire pour l'année 2018, avec une contribution de l'assemblée populaire de la wilaya (APW), et des communes, ce montant a été alloué dans le cadre des efforts déployés visant l'amélioration de la restauration en milieu scolaire, tous cycles confondus. Dans le même contexte, le réseau des structures de cantines scolaires sera renforcé par la réalisation d'une vingtai-

ne de cantines réparties à travers 13 communes de la wilaya, en plus de 3 structures similaires prévues au titre des plans communaux de développement (PCD).

Par ailleurs, une opération de recensement des établissements scolaires disposant des espaces fonciers est en cours, en prévision de la réalisation de terrains en gazon synthétique, pour un coût de 348 millions de dinars. Il est signalé qu'une enveloppe de 470 millions de dinars a été réservée pour les grands travaux de réfection des établissements scolaires de la wilaya de Laghouat, qui sont en cours d'achèvement.

Illizi

La commune de Debdeb promue circonscription administrative

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé de promouvoir la commune de Debdeb (wilaya d'Illizi), en circonscription administrative, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon la même source, cette démarche vise à «promouvoir le rôle stratégique de cette agglomération tout en insufflant une nouvelle dynamique au développement dans cette importante zone frontalière et ce, au titre de la stratégie décidée par le président de la République lors d'un Conseil des ministres restreint en 2015. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé, jeudi, un décret présidentiel portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas d'Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran dans le cadre de la politique visant la réalisation d'un développement équilibré et global, et convaincu que l'avenir de notre pays repose sur une vision stratégique prospective globale pour un aménagement du territoire qui réponde aux aspirations des citoyens.

Naâma - DAS

Formation au profit des cadres du secteur

La Direction de l'action sociale de la wilaya de Naâma (DAS) a, sur initiative du ministère de la solidarité nationale, organisé une session de formation de trois jours au profit des cadres de son secteur. Cette session de formation, qui s'est déroulée dans l'enceinte de la maison de la culture Ahmed-Chami de Naâma, permettra aux acteurs sociaux d'acquérir le savoir-faire dans les prises en charge des handicapés et de développer les compétences acquises dans la bonne gouvernance des établissements socio-éducatifs. Cette formation, nous dit-on, a été encadrée par des professionnels en la matière, notamment les spécialistes dans le développement humain, à l'exemple des orthophonistes, des psychanalystes, des psychologues et bien d'autres éducateurs. Elle constitue une occasion pour les cadres et les encadreurs de se conformer aux dispositions de la loi portant protection des handicapés et, partant, se mettre au diapason des techniques éducatives modernes dans l'accompagnement de cette couche sociale.

La DAS a également indiqué qu'elle joue un grand rôle d'assimilation, de corporatisme et d'intégration des personnes souffrant d'un handicap au sein de la société, de manière à porter aide et assistance à cette couche de la société, et de lui donner une éducation spéciale visant la réinsertion sociale, la meilleure prise en charge psychologique et médicale ainsi que la formation et la sensibilisation et ce, à l'effet de lui permettre de vivre dans la dignité et la prospérité.

Dans le même sillage, il a été salué le rôle des associations locales caritatives qui contribuent dans la protection sociale.

Annonce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

إعلان

تعلن عائلة عيق بقصر الشارف- دائرة اوقروت- ولاية أدرار عن تغيير لقبها من عيق الى النحوي

Changement de nom de AIK à ELNAHOUI

تعلن عائلة خرشوفي بقصر سيدي علي- دائرة نيمون- ولاية أدرار عن تغيير لقبها من خرشوفي الى النحوي

Changement de nom de KHERCHOUFI à ELNAHOUI



La PS5 de Sony pourrait supporter la 4K à 240 FPS

La prochaine génération de consoles de jeux vidéo commence à faire parler d'elle. Difficile, à l'heure actuelle, d'imaginer quelles technologies seront intégrées dans la PS5 par exemple... La prochaine PlayStation devrait voir le jour dans deux ans, au mieux. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir ce que Sony pourrait proposer que la PS4 Pro ne propose déjà. Selon l'analyste Michael Pachter interrogé par Gaming Bolt, la PS5 sera compatible avec la 4K à 240 FPS et le

Sony PlayStation VR. Selon ses propres mots, «Si Sony le fait, je pense qu'ils proposeront une machine 4K à 240 FPS qui supportera le PSVR». Un commentaire qui répondait à la question de savoir si l'approche de Sony pour cette PS5 serait similaire à celle de Microsoft. Il se murmure en effet que le géant de Redmond prévoirait non pas une mais deux machines. Et d'ajouter : «Quant à savoir s'ils ont un appareil PlayStation Now dédié uniquement au streaming, je ne sais

pas. Peut-être qu'il y aura deux PlayStation et deux Xbox, mais je serais très surpris qu'il y en ait plus de deux et je ne suis pas certain que Sony s'engage dans cette voie.» Elle permet de passer les jeux créés dans une résolution inférieure à la 4K et de lire les jeux 4K natifs, mais uniquement à 30 FPS. Il n'y a pas non plus de lecteur Blu-ray 4K, obligeant les utilisateurs intéressés à passer par le streaming pour profiter de cette qualité vidéo.

En 2016, Facebook a de nouveau tenté de racheter Snapchat

Les géants de la tech sont souvent à la tête d'une multitude de gros services. On peut par exemple citer Google, qui possède YouTube ou encore Android. Mais aujourd'hui, c'est Facebook qui nous intéresse puisqu'en 2013, le réseau social aux milliards d'utilisateurs a tenté d'acquérir l'application Snapchat – qui en était à ses débuts. La société de Mark Zuckerberg semblait très intéressée par ce système de photos et vidéos éphémères et avait proposé pas moins de 3 milliards de dollars. Snapchat avait tout simplement refusé l'offre. Mais d'après le Wall Street Journal, l'application a reçu une autre offre de Facebook, restée secrète, en 2016. C'est en tout cas ce qu'explique le Wall Street Journal sur son site Internet. Facebook aurait de nouveau tenté de racheter Snapchat en 2016 lors de négociations dont le montant est secret. Pour rappel, le service de Mark Zuckerberg avait proposé 3 milliards de dollars : une somme plutôt coquette ! Seulement voilà : Snapchat a de nouveau refusé cette offre d'après le Wall Street Journal. C'est du côté de l'administration de la célèbre application que Facebook s'était tourné dans un second temps. Le refus de Snapchat a-t-il, avec le temps, été bénéfique à Facebook ? On pourrait presque le penser. L'application de vidéos et photos éphémères observe de grandes pertes ces derniers trimestres et a du mal à fédérer. Sans oublier des tentatives infructueuses de se diversifier comme avec des lunettes connectées. Depuis, Facebook a copié les photos et vidéos éphémères, en plus des Stories, pour Instagram et le succès est bien présent – et plus important que chez Snapchat ! Facebook et Messenger bénéficient également de ces fonctions.

Une solution temporaire pour contrer le bug de connectivité sur iOS 12.1.2

À chaque nouvelle version d'un système d'exploitation, son lot d'améliorations et de correctifs. Parfois, cela apporte aussi de nouveaux bugs. Ce fut le cas avec iOS 12.1.2 au niveau de la connectivité data. Apple avait publié la version 12.1.2 d'iOS la semaine dernière pour corriger un problème de connectivité rencontré par certains utilisateurs dans une région spécifique du globe. Si la mise à jour corrigeait effectivement le bug, celui-ci apparaissait dans d'autres régions du monde là où tout fonctionnait bien.

Aujourd'hui, voici une solution temporaire pour récupérer un iPhone fonctionnel en attendant qu'Apple ne déploie une autre mise à jour. De nombreux utilisateurs ont rapporté qu'après le passage à iOS 12.1.2, leur appareil avait de gros problèmes pour se connecter à la data. Certains ne pouvaient même plus passer/recevoir des appels ou des messages textes. Pour d'autres, le téléphone n'arrivait même plus à se connecter à un réseau Wi-Fi. 9to5Mac a trouvé un moyen de contourner le souci pour les appareils affectés par ce bug. Il faut tout d'abord désactiver les Appels Wi-Fi dans les



Réglages de l'iPhone. Ensuite, il faut aussi se rendre dans le menu Options Données Cellulaires et basculer l'option Activer LTE vers Data Uniquement dans Voix & Data. Deux options à modifier dans les

réglages, en attendant un correctif officiel. Apple n'a pas encore communiqué sur le sujet mais iOS 12.1.3 étant déjà en plein test, le correctif officiel ne devrait pas tarder à arriver.

L'iPhone XR fait moins bien aux USA que l'iPhone 8



L'iPhone XR est l'un des derniers nés d'Apple, commercialisé en octobre après une présentation en septembre. Ce smartphone se veut le plus «accessible» de la nouvelle gamme tout en retirant certaines technologies de modèles plus haut de

gamme – comme le double capteur ou la dalle OLED. Mais ce produit fonctionne-t-il pour autant aux USA, où les smartphones Apple connaissent un énorme succès ?

D'après le cabinet CIRP, l'iPhone XR fait en tout cas moins bien que l'iPhone 8 à la même période l'an dernier, c'est-à-dire lors du mois de novembre. Ce n'est pas une surprise, la firme de Cupertino a du mal à convaincre au fil des trimestres face à une politique tarifaire de plus en plus élevée. Plus les trimestres passent, plus Apple semble reculer sur le terrain des smartphones vendus – malgré un large bénéfice face à des prix élevés permettant de dégager une grosse marge.

Le cabinet CIRP explique que l'iPhone XR affiche, en novembre, 32% des ventes d'iPhone du côté des USA. Pour rappel, à la même période, les iPhone 8/8 Plus affichaient un score de 39%.

Le manque de nouveautés peut expliquer ce recul ou encore, comme plusieurs fois expliqué, un tarif beaucoup trop haut pour les fonctions proposées par Apple avec son dernier né. Sans oublier que les acheteurs préfèrent payer moins et se tourner du côté de l'iPhone X qui affiche double capteur/dalle OLED.

Mais les statistiques du cabinet CIRP vont encore plus loin en expliquant que 82% des acheteurs d'un iPhone en novembre possédaient déjà un téléphone estampillé Apple.

Le reste était sous Android avant de céder et d'aller chez la concurrence.

Les étudiants d'une Université américaine piratés, le hacker arrêté

Ce sont en tout 500 000 étudiants dont les données personnelles ont été volées. On ne le dira jamais assez : la protection des données personnelles est très sensible, à l'heure où un hacker très doué peut tout faire pour forcer l'entrée d'une plate-forme informatique. C'est un piratage malheureux qui a eu lieu du côté des USA, dans l'Université du San Diego Unified School District, et touché plus de 500 000 élèves.

La méthode utilisée par le pirate a été toute simple : la récupération des accès d'employés via une méthode de phishing. Méthode vieille comme le monde mais qui semble toujours fonctionner chez les moins informés. Un phishing pour pénétrer au cœur du réseau informatique de l'Université. Comme expliqué précédemment, c'est à l'aide d'un simple phishing qu'un pirate a pu pénétrer dans le réseau informatique de

l'école et récupérer les identifiants d'employés. C'est en octobre dernier que le piratage a eu lieu tandis que l'homme a pu sévir de janvier à novembre dernier. Ce dernier a, notamment pu récupérer les informations personnelles de 500 000 élèves comme les prénoms, noms, mails, adresses, téléphones, santé, etc. Les employés n'ont pas été épargnés par cette «récolte». Le pirate a pu être identifié et arrêté par les autorités compé-

tentes. Ces dernières, en plus de l'administration de l'Université, ont laissé agir de nombreux mois l'homme pour pouvoir lui mettre la main dessus après avoir récolté suffisamment d'information à son sujet. Pour le moment, les motivations du pirate n'ont pas été expliquées.

Les étudiants ont, quant à eux, vu leurs mots de passes réinitialisés pour éviter d'autres fuites.

Les maladies que le Curcuma peut soigner

Le curcuma n'est pas seulement une épice destinée à colorer vos plats, elle est aussi un aliment aux vertus santé extraordinaires. Utilisée depuis des siècles en Asie en médecine douce, elle est de plus en plus plébiscitée en Occident. Les bienfaits du curcuma sont en effet multiples, que ce soit pour lutter contre l'inflammation des intestins, le cancer du côlon, le cancer du pancréas ou encore le cancer du poumon, mais aussi pour réduire le cholestérol.

Les bienfaits du curcuma pour lutter contre l'inflammation des intestins et les troubles digestifs

C'est la racine du curcuma, appelée rhizome, que l'on utilise une fois séchée et réduite en poudre. Elle contient en effet de la curcumine, laquelle est un protecteur du foie, un antioxydant, un hypocholestérolémiant et un anti-inflammatoire.

Le curcuma est particulièrement efficace pour soigner les troubles digestifs et les inflammations des intestins. En effet, la curcumine permet de restaurer l'équilibre de la flore intestinale en luttant contre la prolifération de la bactérie *Helicobacter pylori*, bactérie à l'origine des ulcères gastriques.

Les brûlures gastriques et douleurs abdominales sont ainsi apaisées. En outre, ses vertus anti-inflammatoires permettent de lutter contre le syndrome de l'intestin irri-

table. C'est donc un allié de l'appareil digestif dans son ensemble.

Le curcuma, une épice efficace dans la prévention et le traitement du cancer du côlon, du cancer du pancréas et du cancer du poumon

Le curcuma a fait l'objet de plusieurs études sur sa possible action dans le traitement des cancers, en complément de la chimiothérapie et de la radiothérapie. Ces études ont montré qu'il réduit les effets secondaires toxiques dus à la chimiothérapie et à la radiothérapie, de même qu'il limite la formation de métastases. En outre, il booste l'autodestruction des cellules cancéreuses et combat le stress oxydatif à l'origine de la dégénérescence cellulaire. C'est donc un aliment aux vertus santé très utiles pour lutter contre le cancer du côlon, le cancer du pancréas et le cancer du poumon. Précision importante toutefois, il existe plusieurs types de chimiothérapie et l'efficacité du curcuma dépend du type de chimiothérapie utilisée. C'est pourquoi il vaut mieux demander conseil à son médecin avant de le consommer.

Le curcuma et ses vertus dans la lutte contre l'hypercholestérolémie

L'hypercholestérolémie est une des causes principales des maladies cardiovascu-



lares. Le cholestérol provient du foie et de l'alimentation et se compose de bon cholestérol (HDL) et de mauvais cholestérol (LDL).

Le but de la consommation de curcuma est d'aider à réduire le taux de LDL tout en augmentant celui de HDL. Le curcuma évite que des lipides ne se déposent sur la

paroi des artères (plaques d'athérome) et ne les obstruent. Il est important de noter que faire une cure de curcuma ne signifie pas ensevelir ses aliments sous des couches épaisses de curcuma. La posologie journalière conseillée est en effet de 1,5 à 2 grammes. Enfin, il ne faut pas l'utiliser en cas de calculs biliaires.

Le syndrome de l'assiette vide



Plusieurs expériences américaines démontrent que, s'il reste une petite plutôt qu'une grande quantité de restes après un repas, le désir de continuer à manger est plus grand. Si bien que l'impact de cette nourriture peut être minimisé. «Beaucoup d'entre nous ont

été élevés avec cette mentalité de «nettoyer l'assiette», issue du désir que personne ne gaspille ou que les enfants mangent bien. Cependant, cela peut également conduire à une surconsommation», explique Kelly Haws, professeure de marketing à l'Université

Vanderbilt (États-Unis) sur le site de cette dernière. Dans une recherche appelée «Justifying by Healthifying» et publiée dans le journal *Appetite* ce mois-ci, l'auteure s'est penchée sur notre tendance à trop manger lorsqu'il nous reste un peu de nourriture au fond de l'assiette. Kelly Haws et son équipe de chercheurs se sont en fait penchés sur les questions suivantes : «Y a-t-il quelque chose de spécial dans cette petite quantité, et quels processus les gens utilisent-ils pour justifier ou décider de continuer ou non ? » Pour y répondre, ils ont mené plusieurs expériences. Dans un premier test, les participants ont reçu chacun une assiette comportant un nombre variable de cookies. Ils devaient en manger trois. Il leur a ensuite été demandé combien ils souhaitaient en avoir de plus. Les personnes qui avaient eu un ou deux biscuits en

voulaient un autre, tandis que ceux qui en avaient plus - ainsi que ceux qui n'en avaient pas - étaient plus susceptibles d'en avoir assez. Selon la professeure Haws, nous sommes ainsi capables de juger «si un montant vaut la peine d'être économisé» en fonction de «ce que nous sommes prêts à considérer comme une portion». Dans une seconde expérience, les participants se sont vus présenter des bols identiques d'amandes enrobées de chocolat. Il leur a été demandé soit d'imaginer qu'ils mangeaient toutes les amandes sauf une, soit qu'ils en mangeaient plusieurs et en laissaient dix. Comme dans l'expérience précédente, les personnes étaient plus tentées de tout manger lorsqu'il n'en restait qu'une. Et quand il leur a été demandé à quel point cette dernière amande était calorique, les participants qui souhai-

taient manger d'avantage étaient également plus enclins à sous-estimer son impact. Néanmoins, les chercheurs ont constaté que les participants qui avaient par exemple la possibilité de ramener la dernière part de pizza chez eux étaient plus susceptibles de le faire que de vider leur assiette. Mais lorsque que ce n'était pas possible, ils étaient plus enclins à déclarer vouloir la manger et à minimiser une nouvelle fois son impact calorique. Kelly Haws en conclue que le désir de finir son assiette est si fort que nous nous mentons sur les conséquences malsaines de ces restes.

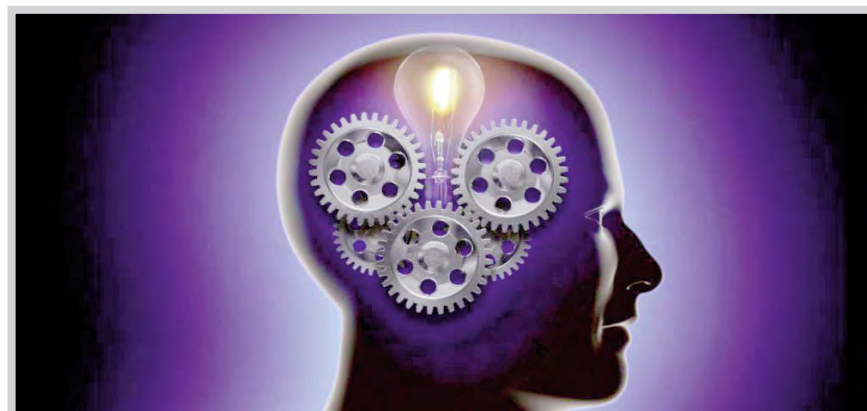
Cependant, fournir un autre mécanisme de «fermeture de consommation», tel qu'un doggy bag, atténue l'envie de manger plus», estime-t-elle. Et ce, peu importe la quantité, même petite, qu'il reste dans l'assiette.

Un lien entre les symptômes d'Alzheimer et le régime alimentaire établi

Des chercheurs écossais étudient le lien entre la maladie d'Alzheimer et notre régimes alimentaire. Objectif : prévenir la maladie en prenant soin de notre microbiote intestinal.

Il est désormais notoire qu'il existe un lien entre le microbiote intestinal et le fonctionnement de notre cerveau.

Des chercheurs de l'Université d'Aberdeen, en Ecosse, vont donc étudier des échantillons de flore intestinale de patients sains et d'autres atteints de la maladie d'Alzheimer, afin de déterminer s'il est possible de réduire le risque de la maladie avec un régime alimentaire particulier. Pour cette étude, les chercheurs vont collecter des échantillons de matières fécales auprès de trois groupes de personnes : certaines atteintes de démence et ayant un comportement difficile, certaines atteintes de démence sans comportement difficile et un groupe de contrôle composé de personnes non atteintes de démence. En étudiant ces échantillons, les scientifiques



écossais espèrent déterminer s'il existe des différences notables dans les bactéries intestinales. «Il est devenu évident qu'il existe une communication à double sens entre le microbiote intestinal et le cerveau» explique le Pr Alex Johnstone, de l'Université d'Aberdeen, principal

auteur de l'étude. «Cette relation n'est pas encore totalement comprise, mais notre objectif est de déterminer si des modifications de l'alimentation peuvent avoir une incidence sur les symptômes cliniques associés à la démence», a-t-il ajouté à la BBC.

Toux persistante : quand faut-il consulter ?

De nombreux malades prennent rendez-vous chez le médecin après une semaine de toux persistante. Pourtant il faut savoir patienter près de 3 semaines pour se débarrasser du virus. Faut-il se rendre chez le médecin quand on tousse depuis plus d'une semaine ? La réponse est clairement «non» selon les chercheurs de l'Université de Géorgie (Etats-Unis) qui ont comparé les attentes des patients atteints de bronchite aiguë avec la réalité de l'évolution de cette maladie virale.

La bronchite aiguë est une inflammation des bronches d'origine, le plus souvent, virale. Chez les adultes et les enfants en bonne santé, elle évolue spontanément vers la guérison, mais il est illusoire d'imaginer que la toux qui accompagne la bronchite va disparaître en une semaine. Inutile de réclamer des antibiotiques au médecin passé ce délai car, selon les chercheurs, il faut en moyenne 18 jours pour se débarrasser d'une toux aiguë. La toux qui accompagne la maladie est d'abord une toux sèche qui s'accompagne de douleurs thoraciques. Puis, progressivement, elle devient plus grasse et s'accompagne d'expectorations. Il faut donc consulter uniquement si : Vous avez de la fièvre pendant plus de trois jours. La toux dure plus de trois semaines.

13^e Fntp

La pièce de théâtre, «Hanine», un drame social sur les relations illicites

La pièce de théâtre, «Hanine», un drame social sur les relations illicites conduisant souvent à l'ignominie, est entrée, jeudi, soir à Alger, en compétition du 13^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), ouvert le 22 décembre dernier. Accueilli au Théâtre Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, produit par le Théâtre régional de Mascara et mis en scène par Mohamed Frimehdi, sur un texte de Mokhtar Hocine, a tenu, 65 mn durant, le nombreux public en haleine, qui a tenté de saisir une trame livrée au second degré.

Dans son élan d'inspiration, Amine, pianiste musicien, en pleine composition d'une œuvre, qu'il a intitulée, *Hanine*, cherche «la note bleue» à sa mélodie qui ramènerait l'ensemble des autres notes de sa création, à leurs modes d'origine, dans une harmonie saine et sereine. Prénom d'une jeune femme également, «Hanine» est éprise de Amine, employé par sa mère, aux mœurs légères, gérante d'un cabaret et vivant une relation extraconjugale avec son pianiste-maison qui lui a dédié sa composition, raison pour laquelle elle a choisi de prénommer sa fille ainsi. Hanine, découvrant la relation de sa mère avec Amine, quitte la maison pour aller vivre chez son professeur de piano et tenter de se reconstruire, avant de découvrir que là encore, les âmes ne sont pas aussi pures qu'elle le pensait. Brillamment servi par Dalila Nouar, Amel Benamra, Nouara Berrah, Nassima Louaïl, Nasser Eddine Djoudi et Fouad Bendoubaba, le spectacle est une métaphore renvoyant à la «nécessité de s'extraire à toute dérive morale» et tout «manquement» aux mœurs dans la vie, pour se garantir une

«existence saine», explique le metteur en scène. Sur le plan artistique, «Hanine» a été marqué par une «bonne direction d'acteur», selon les comédiens, qui ont su porter la densité du texte dans tous les espaces de la scène, se donnant la réplique dans des échanges houleux, empreint de silences écrasants. Conçue par Djamel Benyoucef, la scénographie de transition, a consisté en quatre grandes portes de couleur sombre, frappées par un éclairage vif ou feutré et conçues sur des socles amovibles, de manière à permettre par leur déplacement, une meilleure exploitation de l'espace et plus de possibilités de jeu aux comédiens. La bande-son, œuvre de Abdelkader soufi, basée essentiellement sur les sonorités cristallines du piano, a contribué favorablement à créer les atmosphères du cabaret, avec un thème au guellal et à la guesba, monté sur un arrangement hard rock, pour faire ressortir, selon le metteur en scène, le «relâchement des clients», livrés à la «boisson et la drogue», au-delà d'autres musiques liées à d'autres situations. Le public, quelque peu perdu dans cet imbroglio inextricable, où personne ne sait



plus qui est qui, a fini par comprendre que le spectacle, «Hanine», dénonçait les turpitudes de la vie, célébrant le bien-être dans l'équilibre des sens. Le 13^e FNTF se poursuit jusqu'au 31 décembre avec 18 spectacles, inscrits en compétition au TNA, et huit

autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre. En marge de la compétition, des conférences, des masters-class et des spectacles de rue, sont également prévus durant le 13^e Fntp.

Benadel M.

Personnalité

L'esprit révolutionnaire de Boumédiène dans la gestion de l'Etat



L'esprit révolutionnaire du défunt président Houari Boumedienne dans la gestion des affaires de l'Etat était «étroitement lié à sa détermination à réaliser plusieurs objectifs» principalement «l'édification de l'Etat et la garantie des droits fondamentaux du citoyen», ont souligné, jeudi, à Guelma, des séminaristes. «Le Président Houari Boumédiène attachait une grande importance dans le plan d'édification de l'Etat au travail, à l'éducation

et à la santé du citoyen», a précisé le Pr Mohamed Boughrara dans son intervention intitulée «le renouveau révolutionnaire de la personnalité de Houari Boumédiène», dans le cadre des travaux du 10^e séminaire sur la vie du défunt président Houari Boumédiène organisé à la salle omnisports de la commune éponyme, à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de la disparition de Boumédiène. En présence des autorités locales civiles et militaires et plusieurs moudjahidine et personnalités nationales, l'universitaire a indiqué que «pour Houari Boumédiène, le pluralisme, et la démocratie venaient dans une étape ultérieure». «Dans ses discours, Boumédiène estimait que la résolution des problèmes des pays en voie de développement à l'instar de l'Algérie réside dans l'organisation d'un débat démocratique ouvert à toutes les institutions», a-t-il encore souligné rappelant que cette vision a été reflétée au cours du débat sur la Charte nationale en 1976. Le même intervenant a indiqué lors de ce séminaire de deux jours organisé à l'initiative de l'association Wiam pour la promotion des activités de jeunes, que le «Président Houari Boumédiène voulait s'orienter vers la démocratisation de la vie politique vers la fin des années 1970, la mort l'a surpris avant la concrétisation de son plan».

«Le défunt président rêvait d'une Algérie réconciliée avec son identité culturelle, une Algérie qui se réfère aux valeurs de l'heure en s'appuyant sur la science et la technologie», a-t-il soutenu. Pour sa part, l'ancien ministre Mahieddine Amimour a rappelé dans son intervention que Boumédiène a

fait face avec courage au monopole du pétrole et ses actions et ses discours ont permis à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de devenir «une base économique des pays exportateurs du pétrole, et un modèle pour tous les pays exportateurs de la matière première». Il a également attesté que Houari Boumédiène a donné «un nouveau souffle au mouvement des non-alignés et une profondeur économique» attestant qu'il avait semé «les grains de la paix et de la tolérance en Afrique et en Asie».

L'ancien ministre Amimour a rappelé les positions de Houari Boumédiène dans la défense des causes justes à travers le monde, évoquant à titre d'exemple son discours à l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) en 1974 dans lequel, il a appelé à la mise en place d'un nouveau système économique mondial répondant aux besoins de la majorité des peuples souffrant de pillage de leur richesses. Les travaux du premier jour de ce séminaire ont été marqués par la présentation d'interventions de Mustapha Boutora, consultant au ministère des Affaires étrangères, intitulée «la conception de l'Etat chez le défunt Président Houari Boumédiène» et de Zhor Assia Boutaleb, petite fille de l'Emir Abdelkader qui est revenue sur le parcours du deuxième président de l'Algérie indépendante. Les travaux de ce séminaire se sont poursuivis hier et ont été marqués par l'organisation d'une visite au domicile qui a vu naître le défunt Président Houari Boumédiène à Arara, sur les monts de Béni Addi, suivie d'un débat autour de la vie et l'œuvre de Boumedienne.

Clôture du Salon national d'arts plastiques de Skikda Les lauréats du concours de la meilleure toile récompensés

La 1^e édition du Salon national des arts plastiques s'est clôturée, jeudi, au Palais de la culture de Skikda par la distribution de prix aux lauréats du concours de la meilleure toile de peinture et celui des trois meilleurs tableaux de l'atelier, organisés à l'occasion. L'artiste Mohamed Chafaï Ouezzane de Béjaïa, qui a participé à cette manifestation avec 5 toiles, s'est distingué avec une peinture «sans titre», consacrée à l'abstraction géométrique, une forme d'expression artistique non figurative, sélectionnée comme étant la meilleure œuvre du Salon et qui sera exposée au Palais de la culture de la ville. Les trois premières places allouées aux travaux effectués au sein de l'atelier, organisé durant le Salon national d'arts plastiques, ont été décrochées par Kamel Benchemakh de Skikda pour sa toile intitulée «El Madaine», Salah Lekbir d'Oum El Bouaghi pour une toile «sans titre» et Badr Eddine Messikh de Skikda pour son tableau intitulé *El Amel*, tandis que l'artiste Chérif Chaâlal de Souk Ahras s'est vu décerner le prix du jury. Pour procéder à la sélection des lau-

réats, les membres du jury, à savoir Mohamed Demis d'Annaba, Mustapha Ghedjani de Sétif et Mohamed Merbaï de Skikda, ont pris en considération des critères liés à la forme et à la signification de l'œuvre. Les participants à ce Salon, qui a duré 3 jours, ont bénéficié de visites au niveau de différents sites de la ville de Skikda, dont les plus importants comme l'hôtel de ville, la gare ferroviaire et certains sites archéologiques, en vue de faire découvrir aux visiteurs venus de différentes wilayas du pays, le potentiel touristique de Russicada. Au total, 40 artistes ont participé au Salon par le biais d'environ 200 toiles de peinture exposées et qui ont drainé un large public de différentes régions de la wilaya pour admirer les divers tableaux illustrant de nombreux thèmes reflétant l'âme des écoles d'arts plastiques. Pour rappel, la famille du défunt artiste plasticien et créateur de décors, Nouredine Grine (1956- 2018), natif de la ville de Skikda ayant remporté plusieurs prix aux niveaux local et national, a été honorée lors de cette manifestation culturelle.

• Djelfa

Le prix «El Kantass 2018» décerné à l'artiste peintre Bouziane Bousaïd

Le prix «El Kantass 2018» (concours en arts pastiques) de la wilaya de Djelfa, a été décerné à l'artiste peintre Bouziane Bousaïd, également enseignant à l'Institut des beaux-arts de Tizi-Ouzou. L'artiste a obtenu ce prix pour son tableau intitulé *l'interrogation de l'innocence*, selon l'annonce faite par le jury du concours à la cérémonie de clôture de cette 9^e édition du genre, abritée par la Maison de la culture Ibn-Rochd. Ce prix El Kantass «est un honneur pour moi et pour tous les artistes», a assuré Bouziane Bousaïd dans son allocution à l'occasion, soulignant «l'intérêt et l'importance» de cet événement artistique ayant réuni différents styles et genres. Evoquant son parcours, l'artiste a signalé avoir déjà obtenu le 2^e prix d'un Salon international sur les arts plastiques, organisé dernièrement à Paris (France). Dans son intervention à la cérémonie, le président du jury du concours, Oubah Smaïl, a assuré que «le seul critère pris en compte dans l'attribution de ce prix est bien la valeur de l'œuvre». Il s'est, également, félicité du retour du concours «El Kantass» sur la scène culturelle après une éclipse de 5 années. Institué en 2006, ce concours a connu un arrêt depuis 2013. Marquée par la présence d'une multitude de styles, expressions et genres artistiques, cette édition 2018 a enregistré la participation de 73 artistes, issus de 45 wilayas, a signalé Oubah, déplorant, néanmoins, l'absence dans ce salon de l'art de la sculpture. Le directeur de la culture de la wilaya, Abdelmadjid Merssisse, a pour sa part loué la «contribution du ministère de tutelle» dans le retour de ce Salon artistique, au même titre que du Festival de la chanson naïlie. Outre ces deux rendez-vous artistiques (Salon El Kantass et le Festival de la chanson naïlie), il a également annoncé le retour en 2019 du Festival de la création littéraire, en plus de l'organisation programmée du Salon arabe des arts plastiques à Djelfa dont la date n'a pas encore été fixée.



Sahara occidental - 2018

Victoires diplomatiques, Rabat face à la pression de l'ONU

L'année 2018 s'achève sur une percée diplomatique très significative dans le dossier du Sahara occidental, avec les négociations de Genève sous l'égide de l'ONU, marquées par l'engagement sérieux du Maroc et du Front Polisario, à relancer et à poursuivre les pourparlers pour régler le conflit.

Rabat ayant maintenu le statu quo, se voit confronté au droit international pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Trop longtemps restée au point mort, un vent nouveau souffle sur la question sahraouie, grâce aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui a réussi à réunir les parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, autour de la table des négociations, en présence de l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins. Une première, depuis les pourparlers de Manhasset 2012, et ce conformément à la résolution 2414 du Conseil de sécurité pour la relance des négociations directes sans pré-conditions. Ce rendez-vous, est «un premier pas vers un processus renouvelé de négociations en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui», et atteste du sérieux et de la bonne volonté du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour le règlement du conflit, en faisant de ce dossier une priorité de son mandat depuis sa prise de fonction en 2017, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle rencontre début 2019.

2018, une année riche en victoires diplomatiques face aux manœuvres marocaines

Au cours de l'année 2018, organisations et associations internationales se sont mobilisées pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir à travers un référendum d'autodétermination, comme le stipulent les résolutions Onusiennes et la légalité internationale après plus de quarante ans de lutte pour la souveraineté nationale. Cet élan a été appuyé par les Etats d'Afrique et d'Amérique latine ainsi que les instances juridiques et politiques à travers le monde, appelant à un dialogue devant conduire à une solution qui respecte la volonté du peuple sahraoui. Si certains gouvernements européens tentent de contourner la légalité internationale, pour des raisons d'«intérêts économiques», plusieurs députés et militants de cause sahraouie, s'étaient élevés, contre l'attitude des pays de l'UE, notamment la France et l'Espagne quant à l'exploitation illégale des ressources naturelles, ce qui constitue un «soutien à l'occupant marocain». Au plan



Onusien, l'année écoulée reste marquée par la levée du blocage dressé sur la voie du processus de règlement, et une nouvelle dynamique a été apportée par le Conseil de sécurité, qui a prolongé à deux reprises (avril et octobre 2018), pour une durée de six mois uniquement le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Une durée de mandat (06 mois au lieu d'une année) positivement accueillie, après des tentatives marocaines et françaises pour maintenir la durée habituelle (01 an). Une telle décision, confirme selon les observateurs, la volonté de l'ONU à accélérer le règlement du conflit à travers une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Sur le plan juridique, le rejet de la souveraineté du Maroc sur les territoires et les eaux y adjacentes du Sahara occidental occupé a été conforté en 2018, par les décisions des tribunaux africain et européen, notamment celle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), du 27 février 2018, portant sur l'accord de pêche (UE-Maroc), mais aussi la décision de la Haute Cour sud-africaine dans l'affaire de la cargaison du phosphate transportée par le navire NM Cherry Blossom, statuant que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est le «propriétaire» de la cargaison. Mieux encore, l'accord aérien entre l'UE et le Maroc a également été jugé par le tribunal européen sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien, confirmant, une nouvelle fois, le statut séparé et distinct terrestre, maritime et aérien de la République arabe sahraouie démocratique. Durant la même

année, au Sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Nouakchott, le Maroc a appris à ses dépens l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, après la «décision historique» de créer un mécanisme africain pour trouver une solution au conflit entre la RASD et le Maroc, marquant ainsi un tournant dans le traitement du dossier et le début du «compte à rebours pour l'occupation marocaine».

Le Maroc face à la lassitude internationale

Mis au pied du mur, le régime marocain a tenté à duper l'opinion publique et à «saper» les efforts visant le règlement du conflit, tombant dans des contradictions, notamment lorsque le roi Mohamed VI a souligné dans un récent discours, l'engagement de Rabat à soutenir les efforts de l'ONU, mais fixe, en contrepartie, des conditions et des références, non reconnues, comme préalable au règlement du conflit, ainsi qu'à travers son affirmation de l'engagement dans le cadre de l'UA alors qu'il s'oppose au retour du bureau de l'Organisation panafricaine à Laâyoune occupée pour coopérer avec la Minurso.

Des ONG dénoncent les violences marocaines contre les journalistes sahraouis

Par ailleurs, le Maroc, qui maintient la politique de la fuite en avant depuis plus de 10 ans pour échapper au référendum, a continué à violer les droits du

peuple sahraoui, en pillant les ressources naturelles, de ce territoire, inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Cependant, si Rabat a œuvré à maintenir jusqu'à maintenant le statu quo, l'ONU et les Etats-Unis ont exprimé leur lassitude, mettant en cause la raison existentielle de la Minurso qui ne parvient pas à organiser le référendum d'autodétermination, promis au peuple sahraoui, mission fondamentale pour laquelle elle a été créée en 1991.

Le ministère des Affaires étrangères organise une journée d'étude sur les droits de l'Homme

Le ministère des Affaires étrangères a organisé, lundi, en collaboration avec le ministère des Territoires occupés et des communautés sahraouies établies à l'étranger une journée d'étude sur les droits de l'Homme, le droit international et le droit humanitaire international, en présence des membres du Secrétariat national, du gouvernement, du corps diplomatique et de certaines organisations et associations activant dans le domaine. La session est supervisée par les membres du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Salem Ould Salek et Bachir Moustapha Sayed, respectivement, ministre des Affaires étrangères et ministre des Territoires occupés et des Communautés sahraouies établies à l'étranger. Intervenant

à l'ouverture de cet événement, le responsable du secrétariat de l'Organisation politique du front Polisario, Hamma Salama, a rappelé que la question sahraouie est une question de droits de l'Homme, passant en revue les acquis et réalisations dans ce domaine, notamment l'attachement des Sahraouis à leur unique et légitime représentant, le Front Polisario, comme un cadre politique national et la montée d'une résistance pacifique contre l'occupation marocaine dans les territoires de la République sahraouie. Cette résistance a permis de briser le silence et de mener une confrontation quotidienne avec l'occupant marocain, a-t-il indiqué, soulignant l'élan de soutien et de solidarité nationale et internationale alimentées par les sacrifices quotidiens dont des martyrs, blessés et détenus en plus du pillage illicite des richesses naturelles de la République sahraouie par le Maroc. Ces violations des droits de l'Homme commises par le Maroc dans les territoires occupés de la République sahraouie ont été rapportées et documentées par des organisations internationales des droits de l'Homme, à l'instar de Human rights watch, Amensty international, Fondation Robert Kennedy et autres. Trois conférences ont été présentées à cette journée, la première animée par le juriste, Ahmed Sid Aly, sous le thème «Vers une gestion efficace de la bataille juridique», dans laquelle il a passé en revue le droit international et le droit humanitaire international et leurs retombés positifs et négatifs sur la question du peuple sahraoui. La deuxième a été animée par le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis sous le titre «Le rôle des organisations de défense des droits humains», passant en revue les actions de son association comme modèle dans les investigations en collaboration avec les instances internationales pour faire toute la lumière sur le sort des disparus sahraouis. Il a également dressé un tableau des tombes de quelques victimes de la répression marocaine découvertes récemment et identifiées par des spécialistes des pays basques (Espagne) dont les corps ont été remis à leur famille, ajoutant que d'autres sont en cours d'identification. La troisième a été animée par le juriste, Hademine Mouloud, sous le thème «Le traitement de la question des droits de l'Homme dans les traités internationaux».

Tsunami indonésien

426 morts, selon un bilan revu à la baisse

Le tsunami qui a frappé l'Indonésie le week-end dernier a fait 426 morts, selon un bilan revu à la baisse par les autorités en raison de doublons dans les décomptes. Un précédent bilan faisait état de 430 morts et la confusion a été imputée au fait que des décès ont été comptabilisés séparément par différents districts.

Une vingtaine de personnes demeurent portées disparues. Les autorités ont en revanche doublé à 40 000 le chiffre officiel des personnes déplacées et fait état de 7202 blessés, un chiffre également en nette hausse par rapport au précédent bilan des blessés qui était de 1495. Le raz-de-marée s'est produit soudainement, samedi soir, dans le détroit de la Sonde qui sépare les îles de Sumatra et de Java, ravageant son littoral. D'après les experts, cette tragédie a été consécutive à une éruption modérée de l'Anak Krakatoa, «l'enfant» du légendaire volcan Krakatoa, qui a provoqué un effondrement sous-marin d'une partie du volcan et le déplacement de masses d'eau. L'Indonésie a relevé, jeudi, le niveau d'alerte concernant le volcan, dont le regain d'activité pourrait engendrer une nouvelle vague meurtrière.

Près de 1300 habitations ont été détruites par le tsunami

«Nous recommandons que les personnes vivant près de la plage soient hébergées ailleurs de façon permanente», a déclaré à Jakarta lors d'une conférence de presse le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho. Le rayon de la zone interdite autour de l'Anak a en outre été élargi jeudi à cinq km. Des images satellites prises avant et après le tsunami par l'agence spatiale japonaise ont montré qu'une portion de 2 km² du volcan s'était effondrée dans la mer. C'est le troisième cataclysme à frapper l'archipel ces six derniers mois, après une série de séismes sur l'île de Lombok en juillet et août, puis un raz-de-marée à Palu, sur l'île des Célèbes, qui a fait 2200 morts et des milliers de disparus en septembre. L'Indonésie est située sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et d'éruptions volcaniques. Elle compte 127 volcans actifs.



Syrie

Les populations de Minbej appellent à l'aide de l'armée syrienne face aux menaces turques

Les kurdes syriens de Minbej ont appelé, ce vendredi, l'armée syrienne à déployer ses forces dans les régions Nord du pays pour les assurer la sécurité des populations et de leurs biens face aux menaces turques d'engager des opérations près des frontières syriennes, ont rapporté des médias locaux.

Cet appel émane des Unités de protection du peuple (YPG), la principale milice kurde de Syrie, qui intervient quelques jours après l'annonce des Etats-Unis de retirer ses troupes déployées illégalement dans cette partie nord de la Syrie sans mandat de l'ONU, a indiqué Sputnik. Les Forces de protection du peuple kurde ont sollicité dans leur déclaration le gouvernement syrien à imposer son contrôle sur les zones d'où il s'était retiré, notamment à Minbej, et à protéger ce territoire d'une éventuelle attaque turque, a ajouté la même source.

«En raison des menaces de la Turquie d'envahir le nord de la Syrie et de déplacer ses habitants, nous appelons les forces gouvernementales syriennes à imposer leur contrôle sur les zones d'où elles se sont retirées, en particulier à Minbej et à nous protéger de

l'invasion turque», ont souligné les kurdes syriens dans leur appel, repris par l'agence russe. Selon des sources locales, des renforts militaires ont été déployés par Ankara près des frontières syriennes dans des zones proches de la ville de Minbej dans le cadre de leur volonté de remplacer les forces américaines après la décision de Washington de retirer ses troupes. La ville de Minbej, dans le nord de la Syrie, est en état d'alerte et de forte tension après que Washington ait annoncé son intention de retirer ses troupes de Syrie, a fait savoir l'agence russe, précisant que des unités de l'armée syrienne sont déjà en route pour sécuriser les villes du Nord du pays, afin de répondre à la sollicitation des populations. Après l'annonce de retrait des troupes américaines au nord de la Syrie, la Russie a plaidé, jeudi, pour la restauration de la souveraineté de la Syrie sur cette partie du pays invitant la Turquie de s'abstenir de toute opération militaire et à respecter les accords de désescalade signés avec Moscou et Téhéran pour garantir la paix et la préservation de la sécurité et épargner la perte de vie des citoyens syriens.

Soudan

Coup de filet dans l'opposition avant de nouvelles manifestations

Neuf dirigeants et militants de l'opposition ont été arrêtés au Soudan, où de nouvelles manifestations antigouvernementales étaient attendues, ce vendredi, après la grande prière hebdomadaire, rapporte un comité formé par des organisations professionnelles impliquées dans le mouvement. Le Service national de rensei-

gnements et de sécurité dit tout ignorer des ces interpellations. Les manifestations contre la hausse des prix qui ont débuté il y a une semaine se sont muées depuis en mouvement de contestation du régime de Omar Hassan Al Bachir, au pouvoir depuis 1989. 19 personnes, dont deux militaires, ont été tuées au cours des ces

rassemblements, selon le bilan officiel. D'après le comité, les arrestations ont eu lieu lors d'une réunion de dirigeants de l'opposition à Khartoum. Parmi les personnes interpellées figurent Siddiq Youssef, membre de la direction du Parti communiste, ainsi que des dirigeants des partis Baas et nassériste, précise-t-il.

Corée du Sud - Corée du Nord

Séoul et Pyongyang tiennent une réunion des chefs du bureau de liaison à Kaesong

La Corée du Sud et la Corée du Nord ont tenu, ce vendredi, une réunion des chefs du Bureau de liaison conjoint dans la ville frontalière nord-coréenne de Kaesong afin d'échanger des points de vue sur les relations intercoréennes. Baik Tae-hyun, porte-parole du ministère sud-coréen de l'Unification, a déclaré au cours d'une conférence de presse régulière que les chefs du bureau de liaison intercoréen ont tenu une réunion à Kaesong à partir de 11h heure locale (2h GMT) ce vendredi. La partie sud-coréenne était représentée par le vice-ministre de l'Unification, Chun Hae-

Sung, tandis que le chef côté nord-coréen était Jon Chong Su, vice-président du Comité pour la réunification pacifique de la patrie. Chun et Jon ont discuté des projets intercoréens qui ont été lancés cette année et des moyens durables de développer les relations intercoréennes l'année prochaine, a déclaré le porte-parole. Le Bureau de liaison conjoint a été lancé en septembre dernier pour les communications 24h sur 24 entre les deux Corées. Environ 30 fonctionnaires sud-coréens et quelque 20 fonctionnaires de la Corée du Nord travaillent actuellement au bureau.

Nigeria

Cinq villageois tués dans le centre du pays

Des hommes armés ont tué cinq villageois dans l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, a déclaré la police, ce vendredi, mais on ignorait si les meurtres étaient liés au conflit de longue date pour les droits de pâturage. L'incident s'est produit, mercredi soir, dans le village de Rawuru, dans le district de Barkin Ladi, dans l'Etat de Barkin Ladi, une région en proie à des affrontements entre des agriculteurs locaux et des éleveurs nomades peuls. Les victimes revenaient d'une fête d'anniversaire dans le village voisin de Pugu quand elles ont été attaquées «par des inconnus armés», a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la police d'Etat Tyopeeve Terna. Le Plateau fait partie des Etats du centre du Nigeria qui ont connu des affrontements répétés entre agriculteurs et éleveurs ces dernières années, faisant des milliers de morts. La violence, qui s'accompagne souvent de conflits ethniques et religieux, est principalement imputée au contrôle des terres et aux droits de pâturage.

Chine

13 personnes secourues après le naufrage d'un cargo en mer de Chine orientale

L'ensemble des 13 membres d'équipage d'un cargo avaient été sauvés, vendredi, après le naufrage d'un bateau en mer de Chine orientale, selon le Bureau des opérations de secours de Donghai relevant du ministère des Transports. Le Yicheng 1 a coulé, ce vendredi matin, à 4 miles marins au large de l'île de Nanri administrée par la ville de Fuqing, dans la province du Fujian (sud-est), mettant en péril les 13 membres d'équipage à bord. L'équipage a abandonné le navire, bravant les intempéries, et a débarqué sur l'île de Niuyu à proximité. Un hélicoptère a récupéré et transféré les naufragés sur un bateau de sauvetage envoyé par le Bureau des opérations de secours de Donghai. Les membres d'équipage sont tous Chinois.

Espagne

Plus de 300 migrants secourus par une ONG arrivent en Espagne

Plus de 300 migrants secourus il y a une semaine au large de la Libye par une ONG sont arrivés, ce vendredi matin, en Espagne, ont rapporté des médias locaux.

Le bateau de l'ONG Proactiva Open Arms est entré vers 08h30 (07h30 GMT) dans la baie de Gibraltar (sud de l'Espagne), où il devait accoster dans le port de Crinavis, sur la commune de San Roque, ont ajouté les mêmes sources. Une fois sur la terre, ces 311 migrants, originaires notamment de Somalie, du Nigeria ou du Mali, ont été accueillis par la Croix-Rouge qui leur a fourni vêtements, nourriture et assistance médicale.

La police procèdera ensuite à leur identification avant qu'ils puissent être dirigés vers des lieux d'accueil. Secourus le 21 décembre à bord de trois embarcations précaires, ces migrants avaient été autorisés à débarquer en Espagne. Un bateau de l'ONG espagnole, le voilier Astral, les a ravitaillés, lundi, en pleine mer, leur amenant nourriture, médicaments et couvertures. C'est la première fois depuis près de cinq mois que l'Espagne accepte de laisser débarquer le bateau d'une ONG avec des migrants à bord.

Turquie

Plus de 60 arrestations en lien avec Daech

Les autorités turques ont arrêté, ce vendredi, plus de 60 personnes soupçonnées de liens avec le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) dans le cadre d'un vaste coup de filet, ont indiqué les médias d'Etat.

Le parquet d'Ankara a émis des mandats d'arrêt contre 64 personnes dont 52 ont d'ores et déjà été interpellés dans la capitale, selon l'agence étatique Anadolu. Des recherches sont en cours pour arrêter les 12 autres. Par ailleurs, dix terroristes de Daech d'origine irakienne, ont été arrêtés par les services de sécurité turcs dans la province de Samsun, dans le nord du pays, selon la même source.

La Turquie a été frappée entre 2015 et 2016 par de nombreux attentats meurtriers attribués ou revendiqués par l'EI, dont le dernier en date a fait 39 morts, principalement des étrangers, dans une discothèque huppée d'Istanbul la nuit du Nouvel An 2017. Depuis cette attaque, les autorités procèdent régulièrement à l'arrestation de «terroristes» présumés, tandis que les mesures de sécurité ont été consi-

dérablement renforcées.

La Turquie a longtemps été le principal point de passage vers la Syrie des étrangers, notamment occidentaux, souhaitant rejoindre des groupes terroristes dont Daech. Longtemps accusée de ne pas faire assez pour lutter contre la montée en puissance de l'EI et de fermer les yeux sur ces passages, la Turquie, à la suite des attaques sur son sol, a fermé sa frontière avec la Syrie et a multiplié les arrestations et expulsions de terroristes étrangers présumés.

Les dernières arrestations surviennent au moment où la Turquie se prépare à lancer une nouvelle offensive contre les milices kurdes dans le nord de la Syrie. Ankara s'est aussi engagé à éliminer ce qui reste de l'EI en Syrie après le départ attendu des troupes américaines que le président Donald Trump a décidé de retirer.



Libye

L'OMS condamne une attaque contre un hôpital à Benghazi



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a condamné fermement, jeudi, l'attaque armée, mardi dernier, contre l'hôpital Al Jala à Benghazi, en Libye, causant la panique chez les

patients et les professionnels de santé et endommageant les infrastructures de l'hôpital. Selon l'agence onusienne basée à Genève, cet hôpital travaille «sous une pression extrême avec des ressources limitées pour sauver des vies et fournir des services médicaux à tout l'Est de la Libye». «Des attaques répétées mèneront à la fermeture de cet hôpital important, viendront s'ajouter aux souffrances de la population libyenne et limiteront encore plus l'accès déjà limité que les Libyens ont aux soins médicaux», estime l'OMS.

L'OMS exhorte toutes les parties prenantes à respecter le droit international humanitaire et à respecter la sécurité et la neutralité des professionnels de santé et des établissements de santé. «De telles tragédies doivent être évitées en prenant toutes les précautions nécessaires et les responsables doivent être traduits en justice», souligne l'OMS. De son côté, le Conseil de sécurité a condamné fermement l'attaque terroriste qui a visé le ministère libyen des Affaires étrangères dans la capitale Tripoli le 25 décembre.

Conflit

L'Inde proteste contre le Pakistan suite à l'infiltration terroriste transfrontalière et la mort de civils

L'Inde a convoqué, jeudi un haut-commissaire du Pakistan pour protester contre l'infiltration de terroristes au travers de la ligne de contrôle à Jammu-et-Cachemire et la mort des civils et des forces de sécurité indiennes dans la région, a annoncé, ce vendredi, le ministère indien des Affaires étrangères.

«Un haut responsable pakistanais a été convoqué aujourd'hui pour protester contre les incidents d'infiltration de terroristes au travers de la Ligne de contrôle à Jammu-et-Cachemire et la mort des civils et des éléments des forces de sécurité indiens les 21 et 26 décembre 2018», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Notre grande préoccupation a été exprimée face au soutien continu du Pakistan à l'infiltration terroriste transfrontalière en Inde et aux tirs effectués par les forces pakistanaises», a-t-il déclaré. «Cette année, malgré les appels répétés en faveur du maintien de la paix et de la sta-

bilité conformément à l'accord de cessez-le-feu de 2003, les forces pakistanaises ont perpétré plus de 1962 violations du cessez-le-feu au cours desquelles 50 Indiens ont perdu la vie», a souligné la même source.

Selon le communiqué, le Pakistan a été une nouvelle fois invité à respecter son engagement bilatéral de ne permettre à aucun territoire sous son contrôle d'être utilisé à des fins terroristes contre l'Inde. Région himalayenne revendiquée aussi bien par l'Inde que le Pakistan depuis la fin de la colonisation britannique en 1947, le Cachemire est divisé de facto entre les deux puissances nucléaires d'Asie du Sud. Confrontée à une insurrection séparatiste dans la partie sous son contrôle, New Delhi accuse de longue date son voisin d'armer des groupes rebelles dans cette région majoritairement peuplée de musulmans. Mais Islamabad rejette ces accusations.

Burkina Faso

Le Président Kaboré appelle à l'implication des populations dans la lutte contre le terrorisme

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a exhorté, ce jeudi, la société civile burkinabè à s'impliquer dans la lutte contre le terrorisme, qui a pris de l'ampleur depuis 2015 dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

«La lutte contre l'extrémisme violent et l'insécurité passe nécessairement par la moralisation de la population et l'amélioration du niveau de vie des citoyens», a déclaré Kaboré à la clôture de la 3^e session de concertation et de dialogue entre l'Etat et les organisations de la société civile qui s'est tenue sous le thème «Partenariat Etat/OSC : Quels défis pour une lutte efficace contre l'insécurité et le terrorisme.» «Il est important qu'il

y ait l'implication des populations, l'implication de l'ensemble des autorités dans la recherche de la paix», a ajouté le chef de l'Etat. Kaboré a souligné que la lutte contre le terrorisme se poursuit avec bientôt la reprise des opérations par le G5 Sahel, dont la présidence sera assurée par le Burkina Faso en février 2019. La situation sécuritaire du Burkina Faso est marquée par une recrudescence des attaques terroristes dans plusieurs régions du pays. Depuis 2015, plus de 230 militaires et civils ont été tués dans ces attaques qui ont aussi entraîné cette année la fermeture de plus de 600 écoles, notamment dans les régions du Nord et de l'Est du pays.

Mexique

7 morts dans la chute d'un autobus d'un pont routier

Un autobus a fait une chute de près de quatre mètres depuis un pont routier au centre du Mexique, jeudi, causant la mort de 7 personnes et en blessant au moins 14 autres. L'accident s'est produit à 7h50 heure locale sur l'autoroute 87, près de la ville de Santa Maria de Rio au sud de l'Etat de San Potosi, a déclaré sur Twitter le bureau du procureur local. Cinq des victimes ont été tuées sur le site de l'accident et deux autres sont décédées alors qu'elles recevaient des soins à l'hôpital. On compte deux mineurs parmi les victimes. Les blessés ont été admis à des hôpitaux à San Luis Potosi, capitale de l'Etat éponyme, qui se situe à quelque 55 km au nord des lieux de l'accident. L'autobus se dirigeait de la ville de Nuevo Laredo, située au nord-ouest de l'Etat de Tamaulipas et frontalière avec les Etats-Unis, vers plusieurs destinations au centre de l'Etat de Guanajuato et dans l'Etat du Michoacan. Des images saisies après l'accident et publiées par des médias locaux ont montré un autobus blanc couché sur le flanc droit, le toit à moitié effondré, alors que des secouristes s'occupent des victimes au sol. Les autorités doivent encore déterminer la cause de l'accident.

Equateur

Manifestation contre le prix des carburants

Des centaines de personnes sont descendues, jeudi, dans les rues de Quito, capitale de l'Equateur, pour dénoncer la hausse du prix des carburants et la baisse du pouvoir d'achat. «L'essence augmente, tout augmente!», «Non au plan d'austérité!», ont, notamment, scandé les participants au défilé, organisé à l'appel de plusieurs syndicats. Le gouvernement du Président Lenin Moreno a décidé de faire baisser progressivement les subventions publiques sur les carburants, qui selon le ministère de l'Energie ont coûté à l'Etat 50 milliards de dollars sur les dix ans de présidence de Rafael Correa (2007-2017). Jeudi, le prix moyen du gallon (4,55 litres) d'essence super est ainsi passé de 2,98 dollars à 3,10 dollars, alors que jusqu'en août il ne coûtait que 2,48 dollars. Plus tôt dans la semaine, celui de l'essence extra, plus fréquemment utilisée, avait grimpé de 1,48 à 1,85 dollar. Pour apaiser la contestation, le gouvernement a annoncé, jeudi, une hausse du salaire minimum de 2,0%, à 394 dollars mensuels pour 2019, en l'absence d'accord entre syndicats et organisations patronales. C'est deux fois plus que l'inflation, que le gouvernement projette à 1,0% en 2018 et 1,1% en 2019. «Ridicule», commentait le président de la confédération syndicale Cedocut, Mesias Tatamuez, alors que «la hausse de l'essence fait du tort à tous les équatoriens». Il a promis la poursuite des manifestations après la trêve des fêtes de fin d'année, le prix du diesel devant augmenter à son tour en janvier.

Lutte contre la corruption

Vers la création d'un pôle pénal financier à compétence nationale

Un pôle pénal financier à compétence nationale chargé des affaires financières complexes sera créé en Algérie dans le cadre du projet de loi, adopté, jeudi, en Conseil des ministres, qui complète la loi de 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Le projet de loi, qui prévoit ce pôle financier qui sera rattaché au tribunal d'Alger Sidi M'Hamed, permettra ainsi de «mettre la législation en concordance avec la Constitution révisée en 2016», tout en codifiant les missions de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), précise un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres. Ce projet de loi «explicite et conforte les missions et attributions de cet organe», et «prend également en charge les recommandations faites par l'instance spécialisée des Nations unies» à la suite de l'évaluation qualifiée de «positive» de la politique algérienne de prévention et de lutte contre la corruption. Il porte, également, sur «la protection légale des dénonciateurs de faits de corruption y compris au

niveau de leur environnement professionnel». Ce «moyen supplémentaire de lutte contre la corruption sera mis en œuvre en même temps que les cadres gestionnaires demeureront protégés par les dispositions du code de procédure pénale qui subordonne l'ouverture de toute information judiciaire au dépôt d'une plainte par les organes sociaux de l'entreprise ou de l'administration ayant subi le dommage». Le texte prévoit, en outre, «la création d'une Agence nationale de gestion des avoirs issus des infractions de corruption. Ce mécanisme permettra la conservation des avoirs liés aux affaires de corruption qui sont placés sous séquestre judiciaire en attendant le jugement ou qui sont saisis par décision de justice».

A. F.



HCA

La traduction vers la langue amazighe est une priorité en cette conjoncture actuelle

Le secrétaire général (SG) du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé, jeudi, à Adrar, que «la traduction vers la langue amazighe est une priorité en cette conjoncture actuelle». «La traduction vers la langue amazighe est une priorité en cette conjoncture actuelle, et cette rencontre est une occasion propice pour la sélection des meilleures œuvres de traduction vers la langue amazighe, de manière à enrichir le patrimoine de la bibliothèque amazighe nationale», a souligné Si El Hachemi Assad en ouverture des ateliers de traduction à l'université d'Adrar. Le SG du HCA a fait savoir, à ce titre, que cette rencontre culturelle permettra d'échanger les connaissances et expériences, ainsi que de faire le point sur les efforts déployés dans la promotion de la langue amazighe. Il a, dans ce cadre, indiqué que «cette rencontre s'inscrit au titre de la nouvelle orientation pour laquelle s'est engagé le HCA depuis 2014 conformément aux orientations des hautes instances du pays au titre du programme du gouvernement focalisé sur trois axes principaux, consistant en la généralisation de l'utilisation de la langue amazighe dans le système national, l'officialisation de la fête du

Nouvel An amazigh (Yennayer) journée chômée et payée, en sus de la mise au point de la loi liée à la création de l'académie algérienne de la langue amazighe». Soulignant que «ces axes constituent la feuille de route avec des repères clairs», Si El Hachemi Assad s'est dit «fier du climat positif ayant permis de mettre la langue amazighe sur la bonne voie et nos composantes nationales à l'abri des surenchères politiques, permettant ainsi au HCA d'œuvrer dans un climat serein et calme loin de toutes sensibilités». Le responsable a signalé que la démarche du HCA consiste en l'instauration d'une méthodologie axée sur l'action pragmatique, consultative et de coordination avec les différents secteurs. Assad a ajouté, lors de cette rencontre qui a vu la participation de la déléguée à l'Organe national de la protection et la promotion de l'enfance, que «la présence de la déléguée traduit la nécessité d'une action commune», notant que «la réussite du partenariat entre le HCA et l'organe est basée sur des stratégies et priorités bien déterminées, entamées par la traduction de documents référentiels liés aux droits de l'enfance». «Le HCA ambitionne d'accompagner les associations actives pour la promo-

tion de l'enfance à la faveur de l'élaboration de programmes culturels créatifs usant de toutes les variantes de la langue amazighe», a soutenu Assad, plaidant pour «la mise au point d'un plan local pour l'introduction de la langue amazighe dans tous les espaces, dont l'école, la radio locale et l'université». Il a préconisé, pour ce faire, la concrétisation d'une convention de partenariat avec l'université d'Adrar pour introduire une spécialité au département d'histoire pour mettre à profit les documents et manuscrits ayant trait à la dimension amazighe. Une pléiade de traducteurs, linguistes, enseignants de la langue amazighe, d'hommes de lettres et de critiques prendront part aux cinq ateliers, programmés sur quatre jours, ont indiqué les organisateurs. Une série de thèmes inhérents aux approches sur la généralisation de l'utilisation de la langue amazighe, la traduction des publications de la littérature algérienne des langues arabe et française vers la langue amazighe, ainsi que la traduction des textes fondamentaux du Conseil national des Droits de l'Homme, le contenu des sites électroniques de certains ministères, sera abordée, ont indiqué les organisateurs.

N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BÉJAÏA
DAIRA DE SEDDOUK
COMMUNE DE SEDDOUK
NIF : 096706269230127

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2018 paru dans les quotidiens : «L'Echo d'Algérie», «El Yaoum» et au BOMOP relatif à l'opération : «Aménagement du revêtement du chemin communal N°04 reliant RN 74 au CW 141 en passant par les localités d'Akhenak et Aftis sur un linéaire de 5,6 km (1ère tranche) commune de seddouk », qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission en (DA/TTC)	Délai de réalisation	Observation
SARL MEZIANE TRAVAUX ROUTIERS BOUZEGUENE CENTRE (W) TIZI OUZOU	13.206.620,00 DA / TTC	Quatre (04) Mois	Meilleure offre Technique et la moins disante financièrement.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières au niveau de la commune dans un délais de **03 jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux, aussi tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délais ne dépassant pas **10 jours** à compter de la première parution du présent avis.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° : 3030 D.E.P/2018
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 000138019003356

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, la DEP de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'appel D'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N°66/2018 du 13/10/2018 pour :

➤ **Projet :** REHABILITATION DU SIEGE DE LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE (DPSB) A TISSEMSILT.

Remarque	Motif
• Lot : Bloc Administrative + Aménagement extérieur coté bloc Adm, Loge Gardien, Magasin, Abris de Véhicules + Bloc Logement + Mur de Soutènement Entre Bloc Logement et ADM.	
• Lot : Aménagement extérieur coté logement + Mur de Cloture Coté Nord du Logement + Mur de cloture entre logement et CNAS.	
Infructueux	aucun pli qualifié techniquement

Sudoku

		9		3				
			2			5		
				9	4	1	2	
	1			5	6	7		8
3		6	4		9	2		1
8		5	1	2				4
	2	1	7	4				
		8			5			
				6		4		

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
					P				O			X

Victoire de César

14	15	16	17	18	19
D	G	M	H	F	B

6	1	7	4	3	8		8	3	4	1	2	3	8
	9	10	11	12	3	1	11	13		2	11	7	3
9	3	8	14	1	15	7	3		9	3		12	
1	8	16	3	12		1	4	4	5	4	12	3	8
16	5	3	4		9	8		1	8	5	1	7	3
	9		12	8	1	9	3		9	1	7	14	5
4	11	9		1		17	11	15	10		5	11	12
1	2	10	11	8	14	5	8		7	10	3	4	3
11	12		8	3	4	4	1	5	4	5	8		8
18	8	1	5		12	1	4		6	2	3	19	3
	5	2		1		7	5	9	3		4	5	8
1	9	3	8	19	5	12	3		9	19		7	
7	3	4		1	2		7	1	12	11	8	3	2
1	4		1	12	2	1	4		4	9	1	8	3

Un roman de Jack London

2	3	4		6	5	8	1	12	3	4		14	3
4	1	7		18	8	1	7	9	5	4	9	10	

Pêle-mêle

Un bécasseau des régions arctiques

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACERBE	CONVIVE	MIAULANT
ALSACE	DOCTE	ONGLEE
AMANDINE	ENLACEE	PANSEMENT
AMOUR	GALANT	RECRIMINE
BALAIS	GINSENG	RENEGAT
BASSESE	HORDE	SABOTAGE
CAILLOU	INSOLUBLE	SOULEVER
CELLULE	LEGATAIRE	TITRER
COAGULE	LOUABLE	TRONER

P	S	A	E	E	N	E	N	L	A	C	E	E	L	E
C	A	G	I	N	N	D	E	T	I	T	R	E	R	C
O	T	N	N	B	I	I	O	L	D	E	G	L	R	A
N	N	R	S	E	A	D	M	C	B	A	S	U	M	S
V	A	G	O	E	S	S	N	I	T	A	O	G	I	L
I	L	A	L	N	M	N	S	A	R	E	U	A	A	A
V	A	M	U	E	E	E	I	E	M	C	L	O	U	H
E	G	O	B	L	E	R	N	G	S	A	E	C	L	O
E	L	U	L	L	E	C	I	T	B	S	V	R	A	R
E	B	R	E	C	A	I	L	L	O	U	E	N	N	D
R	E	N	E	G	A	T	O	B	A	S	R	G	T	E

Mots fléchés

FORCÉMENT COIFFENT	CANALI- SATION FERAIENT LE VOYAGE	DOCUMENT NICKEL EN ABRÉGÉ	PLAINES D'ASIE	FORMERA	SUBTILISE ENFANT À L'ÉCOLE	LIQUIDE D'ARBRES
CRUCIFIX ÉPIDERME ET DERMES		FRAPPE DOUCEMENT AVANT LES AUTRES (LES)	RASÉE	FRANCS, DIRECTS ABRI DE BATEAUX		
DÉTERMINE L'ENDROIT CHOQUANT			DÉNUÉE TERRI- TOIRES		TOUT SEUL	
FEMELLES DES ÂNES DEVINT MITE (SE)	BOISSON DE BASE	DES REPAS DE BÉBÉS EXERCICE SPORTIF		CONSTANTE	À LUI ! HOMME DU MÉTIER	RELATIF AUX ARTÈRES
		SIGLE DU PRINCE RÉCIPIENT MÉNAGER	LIMER			
ÉPOUSE BIBLIQUE	S'ARROGE DIVISION DE NANTUA	SAISON DE FARNIENTE ORGANE GÉNITAL	PRISON CLASSIQUE VIDE LE BATEAU	TEMPS DES CHALEURS GAGNANT DU VOTE		
PARIA DE L'ARGENT IL GÈNE		PAS EN COMPAGNIE REMETTRE DEBOUT		ERBIUM DE CHIMIE PAS HAUT		
			ASSOCIATION SPORTIVE		LOISIR	
PATIENTE, RESTE	BRUIT DE LA VOIX	GRANDE ÉMOTION TYPE DE TABLEAU		SERVICE BRILLANT AIME À L'EXCÈS		
			PLANTE À HACHER PASSAGE DE FLEUVE			
MALADIE ÉRUPTIVE	OBSCURITÉ	SERA TRÈS PRESSÉ EMPLETTE			FLÉTRIS	TROISIÈME PARTIE
		ROULÉ, TROMPÉ ORGANE DE VOLATILE	IMPACT À FLEUR DE PEAU			
ÉPATÉS, SURPRIS	INSÉRER			NOTE DE MUSICIEN	À PAYER	
			SE TROUVE EN GRANDE QUANTITÉ UNE PIGE			
FILM DANS L'OUEST AMÉRICAIN	PETITS TRACAS			À TOUS LES DEUX		
				ÉVALUÉS		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
PLATRE COMPTER RANCUNIER SCAUVE HUPPE SARDE MEUR LOI CRASH SCIENCE STAR TOURNEVIS ACON ROYALTY DREALD CND AUSSE SUPIN OER SAISS MES TENTANT EUB TENT INTE FAME TEE	UN B N O C S P R A Y A L E R T E S N D I S T E S P A R E L A N C E E P R E S E N T E F E I N T E C I R A I S	835 291 746 647 835 291 584 917 623 417 583 296 371 624 589 968 342 175 752 169 834 413 758 962



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

09h00 : Bonjour d'Algérie	14h00 : Samt El Abriya'e
10h30 : Kayde Ezamen	14h40 : Astro Boy
11h00 : Senteurs d'Algérie - Batna	15h00 : Bootball : ASAM-JSMB
12h00 : Journal télévisé en français	17h00 : El Mamalike El Talate
12h25 : Grand Format	17h25 : Kayde Ezamen
12h45 : El Bayt El Kabir	18h00 : Journal télévisé en amazigh

19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Santé Mag
20h00 : Journal télévisé en arabe
20h45 : Oua Aqadna El Azme
22h00 : Djemai Family Wanted
23h30 : Visite



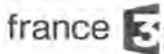
20h50 : Echappées belles

Avec ses palais des maharadjahs, la majesté des forts du désert, les magnifiques havélis, les pavillons de chasse et les bazars animés, le Rajasthan est la région la plus touristique de l'Inde. Si aujourd'hui, les titres de leurs souverains ne sont plus qu'honorifiques, les habitants vouent toujours un profond...



21h00 : NCIS : Los Angeles

Callen et Sam se rendent sur une scène de crime en lien avec le meurtre du lieutenant Naomi Elder. Tous deux sont persuadés que Keith Stiger est impliqué dans sa mort et dans celle de sa femme, Lynn. Les agents comprennent bientôt que Stiger fabrique des explosifs capables de détruire...



21h00 : Meurtres à Brides-les-Bains

Gabrielle Sandraz, journaliste, s'est installée dans une belle demeure sur les hauteurs de Brides-les-Bains. Son mari Georges, qui s'est enfui du village il y a 10 ans après avoir été accusé de meurtre, est retrouvé mort. Gabrielle ne se remet pas de cette brutale disparition. Le commandant Julien Forest, 45 ans, est chargé de l'enquête dans cette petite station thermale apparemment...



21h00 : Wind River

Cory est garde-chasse dans une réserve indienne. Un jour, lors d'une patrouille, il découvre le corps d'une jeune femme dans la neige. Alors que le blizzard se lève, Jane Banner, jeune agent de FBI peu expérimentée, est envoyée sur place. Elle choisit d'engager Cory pour la guider dans la réserve. La victime est morte après avoir longtemps...



22h20 : Mystérieux lézards

Au large du golfe du Mexique, les îles des Grandes Antilles abritent les anolis, de petits lézards colorés à l'évolution étonnante. Le biologiste Jonathan Losos a constaté que ces sauriens évoluaient d'une manière presque identique à d'autres espèces situées sur différentes îles. Ses observations,...



20h55 : Les Simpson

Homer assiste chez Moe au match de football américain opposant l'équipe de Springfield à celle de Boston. Il découvre que son fils, Bart, fait partie des supporters de Boston, le groupe adverse. Homer décide alors d'emmener tous les membres de sa famille dans le Massachussets...



20h55 : Rugby - Top 14
Perpignan-Clermont-Auvergne

Pour leur retour dans l'élite, Karl Chateau et les Perpignanais vivent une saison compliquée. Au soir de la 11^e journée, les Catalans occupaient la dernière place du classement avec onze défaites au compteur. La réception de Clermont, le leader peut servir de déclic en cas de victoire. Dans ce match des extrêmes, les Auvergnats emmenés...



20h50 : Into The Wild : Alaska

A Tanana, en Alaska, Charlie Wright, opérateur sur l'unique station d'épuration du village, utilise les anciennes techniques de ses aînés pour préparer la saison de la trappe. 60 km plus loin, Chris et Jessi Morse tentent de faire leurs provisions hivernales.



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites	0776 88 22 38
------------------------	---------------

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77
------------------------	---------------

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63	- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04	- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94	- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20	- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02	- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
		- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Championnat d'Algérie de Vo-vietnam
300 athlètes au rendez-vous d'El Tarf

Pas moins de 300 athlètes représentant 19 ligues de wilaya prennent part à la 24^e édition du Championnat d'Algérie de vo-vietnam (hommes et dames), ouverte, jeudi après-midi, à la salle omnisports Touil-Ali, à El Tarf.

Ce rendez-vous sportif est le deuxième du genre, organisé par la Fédération algérienne du Vo-Vietnam (FAVV), a indiqué le président de cet organisme, Rabie Ait Medjber, et la 24^e rencontre en terme de compétition dans cette discipline sportive. Le coup d'envoi de ce tournoi a été donné à la salle omnisports Touil-Ali, en présence des autorités locales ainsi que des 19 ligues dont celle de la wilaya d'El Tarf (récemment créée) qui compte 6 clubs totalisant près de 400 athlètes. Cette nouvelle édition aura un cachet particulier, dans la mesure où une présélection de quelques 78 athlètes sera effectuée en prévision des échéances internationales, affirmé la même source, précisant que 26 athlètes retenus pour renforcer l'équipe nationale, lors des prochaines échéances internationales. Le directeur de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne (FAVV), Samir

Touri, a indiqué, à ce sujet, que ce championnat qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, sera marqué par des épreuves-combat combiné et techniques, appelées «à connaître les performances susceptibles de constituer un tremplin pour l'équipe nationale lors de la coupe du monde de mai 2019, prévue en Russie». Les athlètes, dont quatre champions du monde dans cette discipline sportive, à savoir Kahina Abouali, Kahina Dan, Dehya Hemsas et Mohamed-Réda Bouchemal, ont lors de ces éliminatoires par spécialité (combat combiné et technique individuelle), pu tester leurs niveaux et étaler leur savoir faire dans cette discipline sportive, a-t-on souligné. L'accent a été mis sur les efforts à déployer pour la promotion du Vo-Vietnam dans cette région de l'extrême nord-est du pays et lui permettre de se hisser au niveau atteint par certaines wilayas, à l'image de

Tizi-Ouzou, Boumerdès, Tipasa, Alger et El Oued, a-t-on encore indiqué. L'arbitrage de ce championnat est assuré par 21 arbitres fédéraux et 4 autres internationaux, a ajouté, pour sa part, l'entraîneur de l'équipe nationale du Vo- Vietnam, Ramdane Chérif Mohamed. Les compétitions, qui ont été précédées de 15 championnats qualificatifs de wilaya, ont permis, de relever le niveau «appréciable» des combats. Se poursuivant jusqu'à aujourd'hui, la compétition par spécialité et catégorie de poids (10 pour les hommes et 8 pour les dames), se déroule dans de «bonnes conditions» mobilisées par la direction locale de la jeunesse et des sports, a -t -on également soutenu. L'Algérie compte, a-t-on rappelé, 12 000 licenciés en Vo-vietnam, représentant 140 clubs issus de 19 ligues de wilaya, dont six pôles de développement : Tizi-Ouzou, Alger, El Oued, Bouira, Boumerdès et Batna.

Championnat national de judo (Espoirs)
Plus de 350 athlètes depuis hier à Birtouta

Près de 380 athlètes dont 140 dames issus de 43 Ligues, prennent part au Championnat national individuel de judo, catégorie Espoirs, prévu, hier et aujourd'hui, à la salle omnisports de Birtouta (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). «Nous avons décidé d'organiser cette échéance à cause du manque de compétitions. Cette compétition permettra à nos athlètes d'avoir plus de combats pour garder un rythme soutenu», a déclaré à l'APS, le président de la FAJ, Rachid Laras. La participation est ouverte aux athlètes nés entre 1997 et 2001, suivant le quota prédéfini par la FAJ et qui procure à la Ligue organisatrice (celle d'Alger, ndlr) un nombre supérieur de participants. Selon Laras, les judokas qui vont se distinguer lors de ce

Championnat, auront l'occasion d'intégrer prochainement les différentes équipes nationales. «Les athlètes vont se donner à fond car ce championnat est une aubaine pour eux pour espérer décrocher une place en équipe nationale. Il faut que vous sachiez aussi, que beaucoup de judokas des sélections nationales prendront part à ce rendez-vous, ce qui rendra le niveau technique très élevé. Des surprises en finales ne sont pas écartées», a-t-il ajouté. Les podiums de la saison écoulée pourront également prendre part à cette compétition et les combats seront d'une durée de quatre minutes et que le repêchage se fera à partir des quarts de finale. La pesée officielle a eu lieu ce jeudi, entre 17h00 et 18h00, suivie immédiatement du tirage au sort.

Gala international de boxe à Boudouaou - Boumerdès
La famille du défunt champion olympique Hocine Soltani honorée

La famille du défunt champion olympique, le pugiliste Hocine Soltani, a été honorée, jeudi, à Boudouaou (est de Boumerdès). Un public nombreux a assisté à la cérémonie, organisée à la salle omnisports de Boudouaou, en marge d'un gala international de boxe, organisé, mercredi et jeudi, en hommage au défunt boxeur algérien Hocine Soltani, en présence des responsables de la wilaya, de nombreux invités, dont des boxeurs connus (anciens et nouveaux) et des représentants de la Fédération algérienne de boxe (FAB) et de la Commission olympique algérienne. La mère du défunt Soltani a bénéficié, à l'occasion, de nombreux hommages de la part de représentants officiels de la boxe algérienne, au même titre que des autorités locales. Plus de 50 boxeurs, issus de 12 ligues de wilayas, outre des éléments de la sélection belge, de la sélection algérienne militaire et de l'équipe nationale de la Protection civile ont assuré l'animation de ce gala international, organisé le jour de naissance de Soltani (27 décembre 1972). «Cette manifestation se veut un hommage à l'un des pugilistes les plus titrés de la boxe algérienne», a souligné Athmane Laâzizi, président de la Ligue de boxe de Boumerdes signalant que cette manifestation est appelée à devenir un rendez vous annuel, à l'avenir. Pour rappel, Soltani était un spécialiste des catégories plumes et légers. Il avait récolté plusieurs titres dans sa carrière : Champion olympique à Atlanta en 1996 (légers), médaillé de bronze aux Jeux de Barcelone en 1992 (plumes) et médaillé de bronze aux Mondiaux de Sydney en 1991 (plumes). Il fut assassiné le 1er mars 2002 à Marseille (France). Deux ans plus tard, son corps a été retrouvé par la police, avant qu'il ne soit rapatrié en 2004, pour être enterré à Boudouaou, sa ville natale.



Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR
N° : /SP/2018

**AVIS DE DECLARATION
D'INFRUCTUOSITÉ**

La présidente de l'Assemblée populaire communal de Bab Ezzouar informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre nationale N° 06/2018 parue sur le quotidien El Hiwar le 30/09/2018 et le quotidien L'Echo d'Algérie le 30/09/2018 relatif au projet :

- Fourniture et pose des groupe électrogènes et des stabilisateurs de tention pour les bien de la commune

Que la commission d'analyse des offres ayant siégé le 14/11/2018 a déclarée l'infructuosité de cette opération.

Au motif qu'aucune entreprise n'est qualifié techniquement

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE KADIRIA
COMMUNE D'AOMAR
MATRICULATION FISCALE : 098410165094028

**AVIS D'ANNULATION D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Aomar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°03/2018 paru dans les quotidiens nationaux : EL ADJOUAE du 14/11/2018 et L'ECHO D'ALGERIE du 19/11/2018 et au BOMOP relatif au projet : Transport scolaire année 2019 est annulée pour le motif suivant :le non respect de la procedure administrative conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant Réglementation des marché publics et délégation de service public.

MJS

La violence gangrène le sport algérien

La violence dans les stades et dans l'environnement immédiat de ces enceintes est devenue, en 2018, de plus en plus présente, gangrenant le football mais aussi d'autres disciplines au point de devenir un fléau face auquel tous les dispositifs prônés ont échoué.

Le stade est devenu le lieu privilégié des jeunes spectateurs dont une partie décharge toute son agressivité et ses ondes négatives, commençant par des injures qui fusent de partout sans aucun égard à l'assistance pour ensuite arriver souvent au pire des débordements. En football, les années passent et se ressemblent à travers cette violence récurrente dans les stades qui est devenue une façon de s'exprimer du supporter lequel ne trouve plus d'autres moyens de prouver qu'il est partie prenante de l'événement que par ces actes dépassant le cadre purement sportif. Après une relative accalmie, 2018 a été marquée par le retour de ce fléau au premier plan dans les stades de football, avec 53 cas de violence enregistrés sur le territoire national (385 personnes blessées dont 105 policiers et 66 véhicules endommagés dont 53 appartenant aux services de l'ordre), selon des chiffres de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) arrêtés au 17 novembre dernier. A tel point que le football algérien est en train d'être pris en otage par des groupes de supporters violents lesquels n'hésitent pas, des fois, à transférer leur «folie» dans la rue qui se transforme en théâtre de bagarres entre irréductibles. C'est le cas, par exemple, lors de la rencontre CA Bordj Bou-Arréridj-MC Alger de la 11^e journée de Ligue 1 qui avait connu plusieurs dépassements et agressions dont avaient été victimes des joueurs, supporters et éléments de la Sûreté nationale. Le directeur général de la Sûreté nationale, Mustapha Lahbiri, s'est alors immédiatement saisi de ce dossier, dépêchant une

commission d'enquête à Bordj Bou-Arréridj pour mener une investigation et c'est sur la base de son rapport que de nouvelles recommandations ont été transmises aux différentes instances chargées de la programmation et de la direction des matchs de football, pour éviter des incidents similaires. Les enceintes Chahid-Hamlaoui (Constantine), Ahmed-Zabana (Oran) et 5-Juillet (Alger), entre autres, ont été aussi le théâtre de scènes de violence inquiétantes et condamnables ayant causé plusieurs blessés, à l'intérieur et à l'extérieur des stades certaines fois. A Constantine, le match JS Kabylie-MC Alger, comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie 2017-2018, avait été ainsi émaillé d'échauffourées dans les gradins, survenues essentiellement à la mi-temps et ayant contraint l'arbitre de la rencontre à retarder la reprise de la seconde période.

Handball et basket-ball, la violence frappe aussi les sports collectifs

Désormais, le phénomène de la violence dans les enceintes sportives ne touche pas seulement le football, puisque les autres disciplines collectives sont également touchées. La preuve vient de la salle omnisports de Batna, lors de la rencontre AB Barika-OM Annaba pour le compte de la dernière journée de la Division 1 de handball, décisive pour l'accession. Les supporters locaux ont brillé par des actes de vandalisme, chauffés à blanc par deux de leurs joueurs, Fradj et Merzoug, qui ont été, par la suite, suspendus deux ans avec proposition de



radiation à vie. D'abord sur le terrain, la situation a dégénéré ensuite dans les tribunes avec un bilan de plusieurs blessés, dont la paire arbitrale Hamidi-Belkhir, grièvement touchée. Une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre une salle complètement saccagée, avec des chaises arrachées puis lancées des gradins et des pierres et des bouteilles jonchant le sol, occupé désormais, par des personnes déchaînées à tout casser. Aussi, les matchs entre le GS Pétroliers et le CRB Baraki sont souvent émaillés d'incidents, alors que dernièrement, le bus de la JS Saoura a été caillassé lors de son déplacement à Arzew. En basket-ball, le choc des 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018

entre le GS Pétroliers et le WO Boufarik avait été perturbé suite à des jets de projectiles sur le parquet de la salle Harcha (Alger). Retardée de plus d'une heure à cause des agissements de supporters en tribunes, cette affiche a été interrompue à plusieurs reprises avant d'être arrêtée puis reprogrammée un autre jour. Elle ne s'est jamais terminée puisque le WOB a refusé de jouer. Cette saison, la rencontre CRB Dar El-Beïda-WO Boufarik, comptant pour la 4^e journée de Nationale 1, a également été émaillée d'incidents, provoquant l'arrêt de la partie pendant une heure avant d'être reprise. Pour faire face à ce phénomène, le ministre de la Jeunesse et des

Sports, Mohamed Hattab, s'était réuni début décembre avec les présidents des fédérations de football, basket-ball, volley-ball et handball, en présence du président et membres de la Commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives. Lors de cette rencontre, le ministre, qui a parlé une fois de «climat de guerre» dans les stades algériens, a donné des instructions aux membres de ladite commission, installée en décembre 2017, à l'effet d'organiser des réunions périodiques avec toutes les fédérations sportives et ligues régionales afin de tenter d'éradiquer ce fléau.

Bilel C.

Coupe de l'UNAF U-17 (Finale) Le Sénégal champion, l'Algérie termine à la 4^e place

Le Sénégal a remporté la Coupe de l'Union nord-africaine de football des moins de 17 ans organisée à Marrakech (Maroc), après sa victoire contre le Maroc 5-4 aux tirs au but (1-1 temps réglementaire) en finale disputée jeudi, alors que l'Algérie s'est contentée de la quatrième place.

Avec cette consécration, le Sénégal invité du tournoi, réalise un parcours sans faute en remportant ses trois rencontres du tournoi contre respectivement la Libye (1-0), l'Algérie (2-0) et le Maroc en finale. De son côté, la sélection algérienne (U-17) a terminé à la quatrième place, après sa défaite face à son homologue tunisienne (2-1), en match de classement disputé jeudi. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hamdi Abid e Rayane Hamrouni pour la Tunisie et Adel Bouzida pour l'Algérie. La Libye a battu la Mauritanie (1-0), terminant à la 5^e place du tournoi.

Les résultats

Jeudi 27 décembre 2018 :

(5^e place) : Libye - Mauritanie 1-0

(3^e place) Tunisie - Algérie 2-1

Finale :

Maroc - Sénégal 1-1 (4-5 aux tab).

Coupe d'Algérie (1/16^{es} de finale) Un Boxing Day à l'Algérienne !

Les rencontres des 1/16^{es} de finales de la Coupe d'Algérie se poursuivent tout au long de cette semaine. Une sorte de Boxing Day à l'Algérienne ! Après les six premiers matches disputés, hier, trois matchs sont au programme, aujourd'hui, sans aucune véritable affiche au menu, mais des oppositions indécises et intéressantes à suivre en tout point de vue. Le CRB ira chercher, cet après-midi, son billet pour le prochain tour à Batna, où l'attend le CAB. Les Belouizdads se sont qualifiés avec panache lors des 1/32^{es} de finale en éliminant chez lui, le DRB Tadjenanet (0 - 2). Pourtant le souci majeur des Rouge et Blanc, cette saison, est de sauver le club de la relégation. Mais cela ne les empêche pas de jouer pleinement leurs chances dans l'épreuve populaire. Ils seront en tout cas favoris face à une équipe batnéenne en perte de vitesse ces dernières années. Les gars des Aurès évoluent actuellement en Division Nationale Amateur, alors qu'il y a trois saisons seulement ils étaient parmi l'élite. Une dégringolade qui n'est pas sans conséquences, puisque l'équipe a perdu ses joueurs de valeur, partis exercer leur talent sous d'autres cieux. Est-ce à dire que la mission des poulains d'Abdelkader Amrani sera aisée ? Dame Coupe nous a habitués à ne pas se fier au statut et au rang des équipes. Il n'y a qu'à demander à la JSK et la JS Saoura qui ont quitté prématurément l'épreuve. Par ailleurs, rares sont les équipes supposées supérieures qui se sont qualifiées facilement, lors du tour précédent. C'est dire combien sont disputés les matches de la coupe d'Algérie, où souvent les «petits» donnent du fil à retordre aux «grands». Autre équipe de l'élite en lice, aujourd'hui, le MOB qui ira défier l'USMH au stade du 1er-Novembre d'El Harrach. Deux anciens vainqueurs du trophée, mais qui n'ont pas le vent en poupe en ce moment. Ces retrouvailles s'annoncent plus ou moins équilibrées. Les Harrachis auront le privilège de jouer devant leur public, mais est-ce suffisant pour venir à bout des Crabes ?

Les Banlieusards sont loin d'être intraitables chez eux, alors que les Mobistes veulent se refaire une santé grâce à la coupe d'Algérie. Bien malin celui qui peut désigner à l'avance le vainqueur de cette empoignade. L'on peut dire la même chose de la rencontre qui mettra aux prises l'US Remchi au pensionnaire de la Ligue 2, le NC Magra. Un match ouvert à tous les pronostics. Certes, les hommes de Aziz Abbès occupent une encourageante 3^e place au classement de la Ligue 2 Mobilis, mais en coupe d'Algérie, les données changent complètement. D'autant qu'ils ont dû effectuer un long déplacement pour y affronter une formation de l'US Remchi extrêmement motivée pour atteindre les huitièmes de finale, chez elle. Une belle opposition en somme qui peut même aller jusqu'aux fatidiques tirs au but.

Ali Nezlioui

Programme :

Cet après-midi :

Remchi : US Remchi - NC Magra 14h00

El Harrach : USM El Harrach - MO Béjaïa 14h00

Seffouhi : CA Batna - CR Belouizdad 14h00

Dimanche 30 décembre :

Tizi-Ouzou : USB Douala - Paradou AC 15h00

Lundi 31 décembre

Lakhdaria : IB Lakhdaria - CS Constantine 14h00

MB Rouissat - CRB A. Ouessara 14h00 (terrain à désigner)

A Bou Saada - ES Sétif 14h00 (terrain à désigner)

Khenchela : USM Khenchela - NA Hussein Dey 14h00

Bologhine : USM Alger - USM Bel Abbès 17h00

Mardi 1er Janvier

Jijel : CRV Moussa - MC Alger 16h00

EN Belmadi peut aussi compter sur les locaux

L'on ne sait quoi penser de la victoire de l'équipe nationale, version joueurs locaux face à son homologue du Qatar.

La rencontre s'étant déroulée à huis clos, en l'absence aussi de la presse, rien n'y a filtré. L'on doit seulement se fier au compte-rendu publié sur le site officiel de la FAF qui fait état de la domination des Algériens dans la majeure partie de la rencontre. C'est une victoire logique en somme signée Baghdad Bounedjah, auteur du seul but du match, inscrit à la 58' de jeu. D'après la même source, les Verts se sont créé de nombreuses occasions tout au long de la rencontre, maitrisée de bout en bout. Djamel Belmadi a eu l'occasion de faire tourner son effectif. Tous les joueurs appelés ont participé à cette joute amicale, excepté Naïdji, l'attaquant du Paradou, qui s'est blessé au cours de ce stage, et le deuxième gardien Salhi. Les Algériens ont été appliqués et concentrés face à un adversaire pourtant affûté qui prépare la Coupe d'Asie des Nations prévue aux Emirats arabes unis du 5 janvier au 1^{er} février. Cependant, on ne sait pas dans quel état d'esprit l'équipe du Qatar a abordé cette rencontre. Le coach espagnol des « Annabis » Félix Sanchez, qui a exigé le blackout total sur cette rencontre, afin de ne pas dévoiler ses cartes à ses



adversaires, a sans doute voulu apporter les dernières retouches à son équipe. Toutefois, la défaite face aux Algériens va quelque peu contrarier ses choix. Pourtant, le Qatar avait battu en amical, la Suisse (1-0), l'Equateur (4-3), la Jordanie (2-0) et le Kirghizistan (1-0) et fait match nul face aux Islandais (2-2). Cette victoire va-t-elle définitivement relancer la concurrence chez les Verts ? Le sélectionneur national voulait voir à l'œuvre des joueurs du cru. Ces derniers ont visiblement répondu favorablement à ses attentes en damant le pion à un favori de

la prochaine Coupe d'Asie. Longtemps marginalisés, les joueurs du championnat local souvent utilisés comme des bouche-trous, valent beaucoup mieux que ça. Djamel Belmadi qui n'a de cesse critiqué le niveau de la Ligue 1, va-t-il changé d'opinion ? Certes, notre championnat n'est pas très relevé, pour de nombreuses raisons liées particulièrement à son organisation, mais il a toujours produit des joueurs de bonne valeur qui mis dans des conditions idoines, peuvent rivaliser avec leurs compatriotes évoluant en Europe. Une chose est sûre, le coach national a désormais

l'embarras du choix pour composer son groupe en prévision de la prochaine CAN. Un éventail de joueurs performants à pratiquement chaque poste. Ce qui lui permettra de parer à toutes les éventualités ou au mauvais sort. Car aucun élément n'est à l'abri d'une méforme ou à une blessure. Quant aux joueurs locaux, cette victoire acquise en terre qatarie, dans des conditions pour le moins peu favorables, leur donnera plus de confiance en leurs possibilités. Ils savent à présent qu'ils n'ont rien à envier aux autres.

Ali Nezlioui

Manchester City Mahrez : «Je serai meilleur dans quelques mois»

L'attaquant de Manchester City, Riyad Mahrez, est revenu sur son adaptation chez les Citizens depuis son arrivée lors du Mercato d'été dans un entretien accordé à Sky Sports. L'international algérien a déclaré : «Quand on arrive dans un club, les six premiers mois, il est toujours difficile de s'adapter à tout. Je me sens très bien ici», il a ajouté : «Je suis encore nouveau dans l'équipe. Je pense que plus les mois vont passer, plus je serai encore meilleur.» Concernant le dernier revers de City et en parallèle la victoire de Liverpool qui prend désormais une bonne avance sur les mancunien, Mahrez a déclaré : «Il faut gagner à chaque fois. Tu n'as aucune chance quand vous perdez des points, car lorsque vous laissez des points, l'adversaire gagne et maintenant ils sont devant nous.» Riyad Mahrez est arrivé à Man City, lors du Mercato dernier, en provenance de Leicester City. La direction du champion d'Angleterre en titre avait dépensé pas moins de 68 millions d'euros pour s'offrir les services de l'Algérien. Les attentes des supporters sont grandes concernant les prestations du joueur. Le meilleur joueur de Premier League 2016 a pris part à jusqu'à présent à 27 rencontres, il a inscrit sept buts et il a offert six passes décisives toutes compétitions confondues.

Fenerbahçe Slimani demande la résiliation de son contrat

L'attaquant international algérien Islam Slimani, en difficulté avec son équipe Fenerbahçe (Div.1 turque de football), aurait demandé à résilier son contrat durant ce mercato d'hiver, ont rapporté, hier, les médias locaux. Ayant rejoint le club stambouliote, vice-champion de Turquie, durant l'intersaison à titre de prêt pour une saison en provenance de Leicester City (Angleterre), Slimani (30 ans) peine à s'affirmer avec Fenerbahçe, affichant de tristes statistiques avec 4 buts en 20 apparitions, toutes compétitions confondues. Dans un entretien accordé cette semaine à la presse portugaise, Slimani a ouvert la porte à un éventuel retour au Sporting Lisbonne, club avec lequel il s'était affirmé sur le plan européen (2013-2016). La presse turque a

également évoqué un intérêt du club rival de Besiktas qui serait prêt à engager le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (26 buts) dès janvier prochain. Slimani, relégué sur le banc des remplaçants de l'équipe nationale depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la barre technique et l'éclosion du nouveau goleur Baghdad Bounedjah, espère relancer sa carrière et retrouver sa gâchette en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (15 juin - 13 juillet), dont le pays hôte sera connu le 9 janvier après la décision de retirer l'organisation au Cameroun. Fenerbahçe traverse depuis le début de la saison une crise de résultats en championnat qui l'a fait reléguer à une inquiétante position de relégable (17^e sur 18) avec 17 points, au terme de la 17^e journée.

Al Sadd Le Panathinaïkos passe à l'action pour Baghdad Bounedjah

Annoncé sur les tablettes de plusieurs clubs européens depuis plusieurs semaines (OM, Nantes, Lille ou récemment Leicester City), c'est finalement le club grecque du Panathinaïkos qui s'est activé concrètement en apportant une offre officielle à l'international algérien. Selon nos informations, le «Pana» par la voie de son directeur sportif Dimitris Saravakos comptait entamer, ce jeudi, les négociations avec les dirigeants d'Al Sadd pour attirer Bounedjah en Grèce. C'est loin d'être gagné !

Le Panathinaïkos d'Athènes est déterminé à attirer Baghdad Bounedjah dans ses filets, mais la partie ne s'annonce pas facile face aux intransigeants dirigeants d'Al Sadd qui n'entendent tout simplement pas céder leur buteur algérien aux statistiques hallucinantes. Selon nos informations, le Panathinaïkos s'est manifesté ces derniers jours en approchant directement l'attaquant algérien par le biais de son directeur sportif qui a flashé sur le profil assez complet du buteur algérien de 27 ans. Une approche concrète a été

faite auprès du joueur et son entourage avec une proposition financière à la hauteur de ses exigences salariales élevées. Le destin du joueur n'étant pas entre ses mains, Bounedjah a convié le responsable du club grecque à se rapprocher de la direction d'Al Sadd pour négocier sa libération. Malgré un coût de l'opération qui s'annonce assez élevé (près de 15 millions d'euros), le club grecque qui pointe seulement à la 4^e place de son championnat souhaite véritablement tenter sa chance dans ce dossier.

FC Porto Brahimi reste jusqu'à la fin du contrat ?

La direction du FC Porto aurait décidé de garder l'international algérien, Yacine Brahimi, jusqu'à la fin de son contrat en juin prochain selon le quotidien *A Bola*. Les dirigeants portugais auraient renoncé à faire signer une prolongation à l'attaquant algérien, les exigences financières du joueur poseraient problème. En marge de la prochaine échéance des Dragons en Champions League, la direction du club aurait donc décidé de garder Brahimi même si cela signifierait le départ de l'Algérien gratuitement en juin prochain. Le meilleur joueur du championnat portugais la saison passée semble être plus que jamais sur la fin de son histoire avec le FC Porto.

Nice veut le prêt de Boudebouz ?

Un prêt avec option d'achat est envisagé du côté niçois pour la venue de l'international algérien, Riyad Boudebouz, selon la presse française. La direction du club français de l'OGC Nice ne serait pas disposée à payer les 14 millions d'euros réclamés par les dirigeants espagnols. Le milieu de terrain algérien qui avait été approché lors du Mercato d'été dernier pourrait revenir en Ligue 1 française sous forme de prêt. Riyad Boudebouz n'a pris part qu'à 10 rencontres toutes compétitions confondues depuis le début de saison. Le coach du club andalou, Quique Setién, a écarté le joueur algérien de la liste des 18 à plusieurs reprises.

SC Naples Racisme, Ghoulam soutien Koulibaly

L'international algérien du Napoli, Faouzi Ghoulam, a montré son soutien à son coéquipier, Kalidou Koulibaly, après les insultes racistes qui ont été proférées par certains supporters, ce mercredi, lors du match face à l'Inter de milan (1-0) au stade Giuseppe-Meazza. Le joueur algérien qui revient de blessure et qui est entré en jeu à la 78^e minute de jeu en remplacement de Mario Rui, le match à l'affiche de la Serie A a été marqué par des cris de singe venant des tribunes du stade de Milan à l'endroit de l'international sénégalais, Kalidou Koulibaly. Faouzi Ghoulam a publié un message de soutien sur Twitter, il a déclaré : «Cela fait mal d'entendre des chants racistes envers mon frère, le reste n'est que secondaire.» Il a ajouté : «Il ne reste seulement que de la tristesse.»

Betis Séville Mandi : «Ma vie a beaucoup changé au Bétis»

Le défenseur algérien du Bétis, Aïssa Mandi, s'est exprimé sur sa situation au sein de l'effectif du coach Sétien et le niveau de jeu de l'équipe dans une déclaration accordée aux médias locaux et rapporté par *Goal*. L'international algérien a déclaré : «Ma vie a beaucoup changé et maintenant j'ai un peu plus de joie quand je viens au sein de l'équipe pour jouer», il a ajouté : «Nous devons profiter de ce Bétis, pas seulement moi, mais tout le monde. Les fans, l'équipe, tout le monde doit en profiter.» Aïssa Mandi a ajouté : «Il faut dire la vérité, nous jouons bien. Nous avons reçu beaucoup d'éloges venant de l'extérieur car notre jeu est apprécié.» Le défenseur axial de 27 ans a été inclus dans le meilleur onze de la Liga en cette première partie de saison. Il est le 2e meilleur passeur du championnat espagnol.

Réveillon du Nouvel An 2019

80 000 policiers mobilisés pour l'événement

Un dispositif de sécurité de quelque 80 000 policiers sera déployé pour assurer la sécurité à l'occasion des festivités prévus pour la célébration du nouvel an 2019.

C'est ce qu'a révélé Saadi Madjid, commissaire divisionnaire à la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN).

«80 000 policiers -tous grades confondus- seront mobilisés pour assurer la sécurité des personnes et leurs biens à l'occasion des vacances d'hiver qui coïncident avec la célébration du Nouvel An», a affirmé le commissaire divisionnaire lors de son passage sur le plateau de la Chaîne I de la Radio nationale.

«Parmi les mesures prises pour assurer la sécurité lors des différentes manifestations culturelles et artistiques prévues lors de cet événement (nouvel an), il est prévu d'intensifier les patrouilles pédestres et mobile, notam-

ment devant les représentations diplomatique de culte chrétien», a fait savoir Saâdi Madjid. Selon l'officier de police, des patrouilles seront accentuées devant les gares routières, les centres commerciaux et les centres de loisirs ainsi qu'au niveau de la Safex qui abrite la foire de la production algérienne.

10 000 policiers veilleront à la sécurité des personnes, des touristes au niveau des hôtels et les régions touristiques, en particulier au Sahara. S'agissant de la sécurité routière, l'invité de la Chaîne I a précisé que les points de contrôle seront renforcés au niveau des différents axes routiers, avec à la clé le contrôle du taux d'alcoolémie pour éviter d'éventuels accidents.

Moussa O.



Elle avait lutté aux côtés des Algériens pour leur indépendance

L'écrivaine Monique Hervo naturalisée algérienne



L'écrivaine française qui avait lutté aux côtés des Algériens pour leur indépendance, Monique Hervo, a été naturalisée algérienne, selon un décret présidentiel publié au dernier Journal officiel N° 73. Le décret présidentiel signé le 5 décembre indique que Monique Hervo, née en 1929 à Paris, est naturalisée algérienne dans les conditions de l'article 11 de l'ordonnance N° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne. L'écrivaine, avec une

équipe du Service civil international, une association qui réunit des objecteurs de conscience, s'était installée au bidonville de la Folie, à Nanterre, en 1959 pour connaître les conditions de vie de milliers d'Algériens. Ayant vécu de nombreuses années dans ce bidonville jusqu'à 1971, elle a été l'auteur de deux ouvrages à ce sujet : «Bidonvilles : l'enlèvement», avec Marie-Ange Charras, La Découverte, Paris, 1971 et «Chroniques du bidonville : Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962», éditions du Seuil, Paris, 2001. Le 17 octobre 1961, l'écrivaine engagée pour l'indépendance de l'Algérie a manifesté aux côtés des Algériens qui se sont soulevés, au cours d'une marche pacifique à Paris et sa banlieue, contre le couvre-feu imposé uniquement à eux, en réclamant l'indépendance de leur pays.

Les manifestants algériens avaient fait l'objet d'une sanglante répression de la part de la police parisienne qui a tué, blessé et jeté dans la Seine des milliers d'entre eux. «J'ai été pour l'indépendance de l'Algérie tout de suite», le rappelait-elle souvent Monique Hervo. Après l'indépendance de l'Algérie, Monique Hervo est restée dans le bidonville de Nanterre pour livrer une autre lutte pour un logement décent en faveur des Algériens de Nanterre, Argenteuil, Gennevilliers et Ivry.

Toutes ces archives sont déposées à l'Institut d'histoire du temps présent (Paris) ainsi qu'à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Nanterre).

Y. D.

• Aviation

Une agence de l'aviation civile autonome créée

Une agence nationale de l'aviation civile destinée à assurer la gestion de la sûreté et de la sécurité civile sera mise en place, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil des ministres. Le projet de loi portant amendement de la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile précise qu'il s'agit là d'une recommandation de l'Organisation de l'aviation civile internationale qui invite les Etats membres à se doter d'une instance autonome pour la gestion de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile. La mise en place de cette Agence permettra aussi à l'Algérie de renforcer les capacités humaines et les ressources financières qui seront dévolues à la gestion de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile, mission actuellement prise en charge par une direction du ministère chargé des transports, explique-t-on de même source.

En outre, le projet de texte introduit le métier d'évacuation sanitaire dans la nomenclature des activités de l'aviation civile autorisées en Algérie.

• Nouvel An

La journée du 1^{er} janvier chômée et payée

La journée du mardi 1^{er} janvier 2019 marquant le début du Nouvel An sera chômée et payée, indique, jeudi, un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, offices et entreprises précitées sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

Education nationale

Calendrier des examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a publié, jeudi, le calendrier des examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur dans les trois cycles d'enseignement devant avoir lieu le 15 janvier prochain. La première responsable du secteur a publié sur sa page Facebook, le tableau de déroulement des épreuves de cet examen professionnel, précisant que les candidats aux grades de professeur principal passeront deux épreuves à savoir «didactique de spécialité» et «sciences de l'éducation», «didactique» et «génie de la formation» auxquelles seront examinés les candidats aux grades de professeur principal. Les sujets des épreuves seront élaborés en fonction de chaque cycle d'enseignement et selon chaque grade. Le ministère de l'Education nationale avait défini les dispositifs et les mesures préparatoires et réglementaires pour garantir l'égalité des chances entre les candidats.



Monnaie

De nouveaux billets de 500 DA et 1.000 DA et d'une pièce de monnaie de 100 DA bientôt mis en circulation

Des règlements de la Banque d'Algérie portant création de deux nouveaux billets de banque, de 500 dinars et de 1.000 DA, et une nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA, ont été publiés au Journal officiel N° 73. Ainsi, la Banque d'Algérie crée et émet ces nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie, dont la mise en circulation sera assurée, à compter de la date de la promulgation de ces règlements. Les nouvelles coupures de billets de banque et la pièce de monnaie porteront la date symbolique du 1^{er} Novembre 2018, précise la même source. D'une dimension 150

mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 DA aura pour thème : «L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communication» et portera l'effigie de l'Emir Abdelkader. Quant au billet de banque de 1.000 DA, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm. Le thème principal de cette coupure qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader est «Culture, tradition et modernité». Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 DA, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette cou-

ronne, de couleur jaune rosâtre. Son diamètre extérieur est 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm. Cette pièce aura pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOM-SAT-1 survolant le globe terrestre. Le globe fait apparaître le continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du sud. Les nouveaux billets circuleront concomitamment avec les billets de banque actuellement en circulation, note les règlements de la Banque d'Algérie.



